

LES CAPITATIONS LIÉGEOISES

INVENTAIRE ANALYTIQUE DES RÔLES

(1674-1792)

PAR

ÉTIENNE HÉLIN

Extrait des *Anciens Pays et Assemblées d'États*,
tome XXI, pp. 125-225.

ÉDITIONS NAUWELAERTS
2, PLACE CARDINAL-MERCIER
LOUVAIN

1961

BÉATRICE-NAUWELAERTS
10, RUE DE L'ABBAYE
PARIS (VI^e)

LES CAPITATIONS LIÉGEOISES

INVENTAIRE ANALYTIQUE DES RÔLES
(1674-1792)

PAR

ÉTIENNE HÉLIN

Extrait des *Anciens Pays et Assemblées d'États*,
tome XXI, pp. 125-225.

ÉDITIONS NAUWELAERTS
2, PLACE CARDINAL-MERCIER
LOUVAIN

BÉATRICE-NAUWELAERTS
10, RUE DE L'ABBAYE
PARIS (VI^e)

1961

LES CAPITATIONS LIÉGEOISES

INVENTAIRE ANALYTIQUE DES RÔLES

(1674-1792)

Après avoir expliqué dans quelles conditions furent rédigés les rôles, il importe à présent de dresser un inventaire détaillé de leur contenu. Il mettra les historiens de la société en mesure de se faire une idée des ressources que leur offrent les différentes capitations. Les tableaux ci-dessous remplaceront avantageusement un catalogue. Des notices descriptives, en effet, outre leur monotonie et leur longueur, empêchent de prendre une connaissance synoptique du nombre et de la nature des renseignements fournis à telle date ou pour telle paroisse. Les rôles ont été classés selon l'ordre chronologique et, pour une même année, dans l'ordre alphabétique⁽¹⁰⁵⁾.

Plus on avance dans le temps, plus se multiplient les données qui retiennent l'attention des recenseurs et plus s'accroît la diversité des

⁽¹⁰⁵⁾ L'ordre chronologique s'impose en raison des ressemblances qui rapprochent les rôles d'une même capitation. En 1689, par exemple, toutes les listes indiquent en regard du nom de chaque contribuable, la somme qu'il doit payer. En 1736, les rôles ne sont connus que par des copies qui ont une présentation matérielle à peu près identique.

L'ordre alphabétique, outre qu'il était d'usage courant aux greffes des Etats, facilite l'usage du tableau. Un groupement des paroisses par quartiers s'avère impraticable en raison de la perte de trop de rôles. Un groupement basé sur les ressemblances d'écritures ou d'habitudes des recenseurs aurait prêté à discussion dans de nombreux cas douteux.

listes. On ne pourrait cependant songer à faire apparaître les particularités de plus d'une centaine de listes sans renoncer à toute clarté dans l'exposé. Il importait donc de se borner aux données les plus significatives, quitte à y joindre ensuite d'éventuelles observations 1° sur les auteurs et l'aspect extérieur des documents; 2° sur les lacunes ou les suppléments d'information qu'ils procurent.

La première série de données est d'ordre topographique: rues ou lieux-dits dans les faubourgs, enseignes des boutiques ou numéros des maisons et enfin, à l'intérieur de celles-ci, les «chambres» ou appartements qu'occupent les différents locataires. En bref, tous les repères qui jalonnent la tournée des recenseurs.

La deuxième est relative à l'identité des individus inscrits sur les rôles. Patronymes et prénoms sont indispensables pour opérer des recoupements et réunir des informations complémentaires. Quant à l'âge, il interviendra entre autres pour expliquer l'absence de profession dans le cas de nombreux enfants ou de vieillards. L'état matrimonial et les liens de parenté viennent à point, eux aussi, et non pas seulement pour connaître la composition des ménages. Il n'est pas indifférent, par exemple, de remarquer que deux marchandes demeurant à la même enseigne sont deux sœurs: c'est ainsi que se manifestera le caractère familial d'une foule de petites entreprises.

La troisième série groupe les données susceptibles d'éclairer le lecteur sur la condition sociale des individus cités par les capitations: la profession d'abord, l'appartenance au clergé ou à la noblesse. Ces deux derniers états doivent retenir l'attention particulière des historiens en raison de leur tendance à esquiver les charges fiscales. Leur omission dans les rôles de capitation sera l'indice de lacunes, heureusement aisées à combler. Comme tous les barèmes prévoient l'exonération des indigents, les recenseurs ont souvent noté les qualifications destinées à la justifier: les «mendiants» et les infirmes («innocens», «aveugle», «estropié») sont les plus explicites. La dénomination de «pauvre» ou «très pauvre», bien que subjective, valait cependant d'être relevée.

Il va de soi que toutes ces indications ne sont fournies que pour certaines catégories de contribuables: au XVII^e siècle, les seuls chefs de ménage; au XVIII^e siècle, en principe, tous les individus de quinze ans et davantage. Mais un même recenseur se montrera souvent pro-

lixé de détails sur le compte d'un père de famille ou d'une veuve, et laconique sur leurs enfants adultes ou leurs ouvriers domiciliés. D'où la nécessité de distinguer les individus selon leur état matrimonial et de classer à part les domestiques, les pensionnaires et les étrangers.

Les tableaux ci-après répondent donc à une double préoccupation: énumérer les données fournies par chaque rôle et déterminer les catégories de contribuables ainsi décrites.

INDICATIONS DONNEES PAR LES ROLES DE CAPITATIONS

Paroisses de Liège. 1674 à 1791-1792.

Légende:

- | | | |
|----|------------------|---|
| 1: | Adultes, hommes, | célibataires ne demeurant pas sous le même toit que leur père ou mère |
| 2: | „ | „ mariés, avec ou sans enfants. |
| 3: | „ | „ veufs. |
| 4: | „ | „ célibataires, demeurant sous le même toit que leur père ou mère |
| 5: | „ | femmes, célibataires, ne demeurant pas sous le même toit que leur père ou mère. |
| 6: | „ | „ mariées, avec ou sans enfants. |
| 7: | „ | „ veuves. |
| 8: | „ | „ célibataires demeurant sous le même toit que leur père ou mère. |

Dans les tableaux ci-après, sont exclus de ces huit catégories:

- 1°: les valets et ouvriers (V.O.), servantes et ouvrières (S.O.) logeant sous le même toit que leurs patrons.
- 2°: les pensionnaires (Pens.), c'est-à-dire les célibataires, veufs ou veuves, domiciliés chez des particuliers ou dans des couvents, sans lien de parenté apparent avec leurs logeurs et sans mention expresse de leur origine étrangère à la ville.
- 3°: les étrangers (Etr.), c'est-à-dire tout individu quel que soit son état matrimonial, dont on mentionne l'origine étrangère à la ville.

N'était la multiplicité des rôles et le nombre relativement réduit des contribuables qui sont inscrits dans chacun, il eût été utile de

calculer le pourcentage des cas où telle indication est donnée. On doit donc se contenter ici d'évaluations plus sommaires et le tableau indiquera, par exemple, qu'à Saint-Remacle au Pont, en 1762, la profession des hommes mariés est presque toujours indiquée ou qu'à Sainte-Véronique, en 1689, aucun étranger n'est signalé. Les quatre signes suivants ont donc été adoptés:

- + : indication fournie, à de rares exceptions près.
 ± : " " dans la majorité des cas.
 ∓ : " omise " " "
 O : " " à de rares exceptions près.

Il faut noter par ailleurs que les dates mentionnées dans la colonne des références sont généralement celles assignées aux rôles lors de leur remise au greffe des Etats. Dans ce cas, leur rédaction peut être de quelques semaines antérieure. Sous la rubrique *Observations* figure le plus souvent une description de la présentation matérielle des rôles. Ceux-ci, en effet, sont dispersés dans 9 registres et 2 portefeuilles du Fonds des Etats et dans un portefeuille du Conseil privé. Certains feuillets de la capitation de 1762 (cfr ci-dessous, p. 189, 195, 197) ont même été reliés dans les registres 84 et 88 du greffe des Etats, intercalés parmi les listes du recensement de 1740, élaborées en vue d'une distribution de vivres... Pareilles confusions ont induit en erreur plus d'un historien. On ne peut y remédier et restaurer l'ordre original des rôles que par un examen méthodique de leur aspect extérieur: dimensions du papier, écritures et habitudes de mise en page des scribes (^{105bis}).

(^{105bis}) Cfr E. HELIN, *La disette et le recensement de 1740*, dans *Annuaire d'hist. liégeoise*, t. VI, p. 462-474, in-8°, Liège, 1959. — Les erreurs dans la chronologie des rôles de capitation n'ont pas échappé au Rd P. R. MOLS S.J., *Beschouwingen over de bevolkingsgeschiedenis [...]*, dans *Tijdschrift voor Geschiedenis*, t. LXVI, p. 203, in-8°, Groningue, 1953.

OBSERVATIONS

Unique rôle liégeois conservé pour la capitation de 1674. Hauteur: 0,294; largeur: 0,182. Titre: «Recez touchant la capitation des Tauwes, Thier à Liege et Bernamont 1674» (f^o 4v^o). Le rôle semble avoir été rédigé par Lambert de Lour «capitaine des dits lieux» qui figure en tête de liste et est exempt. Une ligne est réservée à chaque contribuable. Les marges de gauche ne contiennent que de très rares indications des professions et le total des recettes. Les cotes figurent en regard de chaque nom; elles sont de 5, 10, 20, 40 patars et 4 florins. Les totaux des f^{os} 1-3 sont additionnés au f^o 4r^o et atteignent 115 fl. 10 patars, dont le collecteur a défalqué un tantième de 2 fl. 6 patars. Le versement principal fut effectué le 20 juillet et les restances liquidées le 13 octobre 1674. Pour les veuves, les noms du mari défunt sont notés. Les enfants sont exemptés ainsi que le donne à penser la remarque du collecteur à propos des époux Libert-del Creir (f^o 1): «disent navoir pas des enfans en lage de quinz anné[e] de quoi le contrair est veritable».

OBSERVATIONS

Les repères topographiques sont nombreux et très explicites.
 Indication des maisons vides.
 Pour les veuves, le nom du mari défunt est indiqué.
 Indication des cumuls, de la nature du commerce et de l'aisance.

Hauteur: 0,318; largeur: 0,204. Titre: «Liste des habitants de la paroisse de St Clement, n° 7». — Chaque page est divisée en deux; dans la partie de droite figurent les noms des contribuables. Une colonne indique le nombre de francs qu'ils doivent acquitter, une autre le nombre d'escalins; les totaux sont calculés en bas de page. Au f° 56r°, on a noté que les 24 maisons solvables fourniront 41 fl. et 1 esc. par jour et 615 fl. 1 esc. pour 15 jours. Les pauvres sont exempts. Dans la partie de gauche, le collecteur a noté «du clergé», «migré dans une autre paroisse», «logé par 2 ingénieurs». Le rôle a donc été dressé à l'occasion d'un logement de soldats. L'écriture et la mise en page se retrouvent pour S. Nicolas aux Mouches. La liste n'est pas datée: elle est postérieure à 1680 et antérieure à 1688; les notes dorsales donnent à penser qu'elle est contemporaine des rôles dressés à Saint-Jean-Baptiste, Saint-Michel, etc. en 1684. Le nom de parents défunts est parfois noté: «le fils de feu le parlier Arnoldi, pauvre».

OBSERVATIONS

La liste semble avoir été rédigée par de Villers, commissaire du Prince; elle a été soumise aux curé et tenants de la paroisse.

Chaque page est divisée en 5 colonnes. De gauche à droite: 1° observations sur les contribuables: «solvit», «pauvre», «ecclésiastique», «logé» — 2° noms, prénoms et parfois profession des contribuables — 3° taxes à payer: les cotes varient de 4 florins à 5 patars — 4° paiements effectués — 5° restances. Au f° 6v°, calcul de la recette. Les noms du mari défunt des veuves sont indiqués. Les maîtres sont parfois distingués des ouvriers.

Le cahier porte le n° 16 (f° 91v°).

Trois mains ont écrit ce rôle: une seule a rédigé la liste, les autres n'ont fait qu'ajouter des apostilles pour la suppression ou la modération de certaines taxes.

Les cumuls sont signalés; la nature de plusieurs commerces est précisée.

Les sommes à payer ou les logements à réquisitionner sont inscrits en regard du nom des contribuables (cfr f° 81v°).

L'aisance de certains contribuables est appréciée: «commode» ou «médiocre»; beaucoup sont marqués d'un «B» ou d'un trait à l'encre.

OBSERVATIONS

Même scribe et même mise en page que pour Sainte-Madeleine.
On indique les propriétaires de quatre maisons vides. Les cumuls sont observés.

Les sommes à payer, formulées en francs et escalins, sont inscrites dans des colonnes en regard du nom des contribuables. Leur total quotidien et bi-mensuel figure au f^o 102. D'autres mains ont ajouté le nombre de fantassins, mousquetaires ou cavaliers à loger. L'aisance des particuliers est parfois appréciée.

Les ecclésiastiques et officiers du prince sont exempts.

La liste porte le numéro 8.

Même mise en page et même scribe qu'à Saint-Clément. Les sommes à payer, stipulées en francs et escalins, sont inscrites avant les noms des contribuables. Le total quotidien et bi-mensuel figure au f^o 1v^o. Ecclésiastiques et officiers du prince sont exempts. Pour les veuves, le métier du mari défunt est indiqué.

OBSERVATIONS

La liste porte le n° 6 (f° 235v°).

A partir du folio 233v°, les indications sont plus sommaires.

Les maisons inhabitées sont signalées.

Des indigents d'une maison de la rue Sainte-Claire ont été omis. Les béguines sont dénombrées.

Les cumuls sont signalés. Mention de rentiers.

Aucune indication des sommes perçues ni des troupes à loger.

Les nom et profession du mari défunt des veuves sont indiqués.

Les pages sont divisées en cinq colonnes indiquant: 1° remarques sur les contribuables (pauvres, surtaxés, «logés» par les soldats, absents); 2° noms et parfois professions; 3° cotes; 4° sommes payées; 5° restances (cfr Saint-Jean-Baptiste, 1684, p. 135).

Le collecteur fut le prélocuteur Lance.

Les noms et parfois la profession du mari défunt des veuves sont indiqués.

Le rôle s'achève par une liste des contribuables oubliés et un calcul de la recette.

Références	Topographie				Personnes				Professions et Conditions Sociales					
	Lieux-Dits ou Rues	Enseignes	Numéros des Maisons	Parties des Maisons	Patronymes	Prénoms	Âges	Liens de parenté	Professions	Ecclesiastiques	Nobles	Mendiants	Pauvres	Infirmes
Saint-Adalbert, 1689, A.E.L., <i>Etats</i> , 82, Cfr ci-dessous, p. 256.	+	0	0	0	1	+	±	0	0	±	0	0	0	0
					2	+	±	0	0	±		0	0	0
					3	0	0	0	0	0	0	0	0	0
					4	0	0	0	0	0	0	0	0	0
					5	0	0	0	0	0	0	0	0	0
					6	0	0	0	0	0		0	0	0
					7	+	+	0	+	0	0	0	0	0
					8	0	0	0	0	0	0	0	0	0
					V.O.	0	0	0	0	0			0	0
					S.O.	0	0	0	0	0			0	0
					Pens.	0	0	0	0	0	0	0	0	0
				Etr.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Sainte-Aldegonde août 1689, <i>Ibid.</i> , 84, f° 1-9, Cfr ci-dessus, p. 60.	+	0	0	0	1	±	±	0	0	±	0	±	0	±
					2	±	±	0	+	±		±	0	±
					3	0	0	0	0	0	0	0	0	0
					4	0	0	0	+	0	0	0	0	0
					5	±	±	0	+	±	0	0	0	±
					6	0	0	0	0	0		0	0	0
					7	+	±	0	+	±	0	0	0	±
					8	0	0	0	0	0	0	0	0	0
					V.O.	0	0	0	0	0			0	0
					S.O.	0	0	0	0	0			0	0
					Pens.	0	0	0	0	0	0	0	0	0
				Etr.	+	+	0	0	±	0	0	0	0	

OBSERVATIONS

La majorité des contribuables manquent car cette liste ne comporte que les défailants.

Pour les veuves, le nom du mari défunt est parfois indiqué.

Indication des sommes dues, exprimées en florins.

Pour quelques veuves, le nom du mari défunt est noté.

Indication précise de la profession, de la nature des commerces; un cumul est signalé. Les valets sont distincts des maîtres.

Des notes marginales indiquent les contribuables qui viennent de quitter Liège.

Les sommes payées figurent en regard de chaque contribuable solvable; des croix dans la marge marquent certains d'entre eux.

Les contribuables qui ont quitté la paroisse sont signalés.

Références	Topographie				Personnes				Professions et Conditions Sociales						
	Lieux-Dits ou Rues	Enseignes	Numéros des Maisons	Parties des Maisons	Patronymes	Prénoms	Âges	Liens de parenté	Professions	Ecclesiastiques	Nobles	Mendiants	Pauvres	Infirmes	
Saint-André, 1689, <i>Ibid.</i> , f° 10-19.	±	0	0	0	1	+	±	0	∓	±	0	0	+	+	0
					2	+	±	0	0	±	0	0	0	+	0
					3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
					4	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
					5	±	±	0	∓	±	∓	0	∓	+	0
					6	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
					7	+	0	0	+	±	0	0	0	+	0
					8	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
					V.O.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
					S.O.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
				Pens.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
				Etr.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Sainte-Catherine, 1689, <i>Ibid.</i> , f° 35-40.	±	0	0	∓	1	+	±	0	∓	±	0	0	+	+	0
					2	+	±	0	+	±	0	0	+	+	0
					3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
					4	0	0	0	+	+	0	0	0	0	
					5	+	±	0	∓	±	0	0	+	+	0
					6	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
					7	+	∓	0	±	±	0	0	+	+	0
					8	0	+	0	+	0	0	0	0	+	0
					V.O.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
					S.O.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
				Pens.	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
				Etr.	0	0	0	0	∓	0	0	0	+	0	

OBSERVATIONS

Le béguinage Saint-André n'est pas dénombré; les pensionnaires des demoiselles de Kemer non plus. Pour les veuves, le nom du mari défunt est indiqué. Indication précise de la profession, de la nature des commerces, des cumuls.

Les sommes payées figurent en regard de chaque contribuable; des croix marquent la plupart d'entre eux. Mention de quelques contribuables qui ont quitté la paroisse ou prétendent bénéficier d'une exemption.

Voir ci-dessus, p. 60.

Pour les veuves, le nom du mari défunt est indiqué. Quelques cumuls sont signalés, tandis que certaines professions sont omises.

Sommes payées, croix et points en regard des noms de presque tous les contribuables.

Les choraux sont indiqués par des notes marginales, de la même main que celle qui a ajouté les noms de rue.

OBSERVATIONS

La liste des défailants d'Avroy est d'une autre main que celle du reste de la paroisse. Quelques cumuls sont indiqués; les professions sont précisées de même que la nature des commerces; distinction entre valets et maîtres.

Les recenseurs ont apprécié l'aisance: «mignon entre les petits» ou «marchand d'armes assé honneste». Le béguinage n'est pas recensé. Sur 443 contribuables, 235 n'ont pas d'indication de la somme à payer et étaient exonérés: la plupart n'ont pas de métier spécifié. Plusieurs sont notés: «P.h.» (= pauvre honnête?).

Les paroissiens résidant ailleurs sont dénombrés. Des étrangers ont refusé de décliner leurs noms. Les cumuls sont indiqués.

Les sommes à payer sont inscrites en regard du nom de chaque contribuable; la plupart de ceux-ci sont marqués d'une croix.

OBSERVATIONS

Les béguines de Saint-Etienne sont recensées. Pas de mention des cumuls.

Indication des choraux.

A trois exceptions près, les cotes à payer sont inscrites en regard du nom des contribuables; la plupart de ceux-ci sont marqués de croix ou de points.

f° 63r°: les locataires d'une maison ne sont pas dénombrés.

Les paroissiens domiciliés ailleurs sont repérés. Quelques cumuls sont signalés.

Les maîtres sont parfois distingués des valets.

Les sommes à payer sont inscrites en regard des noms des contribuables.

OBSERVATIONS

Les épouses dont le mari est absent sont dénombrées. Le patronyme du mari défunt des veuves est indiqué. Un cumul est signalé; distinction entre maîtres et valets.

Les sommes à payer sont presque toujours inscrites en regard des noms.

Le dénombrement est intitulé «Liste des paroissiens de St-Hubert en Liege en date du 3 juin 1689». Il n'est pas signé. Son écriture et sa mise en page autant que la nature des indications qu'il fournit le distinguent des rôles d'autres paroisses en 1689. Les maisons sont désignées par le nom de leur occupant.

Les noms et profession des maris défunts des veuves sont indiqués. Des cumuls sont signalés.

Contrairement aux autres rôles de 1689, celui-ci n'indique aucune cote. Il ne parle pas non plus des «défaillans».

Cfr E. HÉLIN, *La population des paroisses liégeoises*, p. 177, in-8°, Liège, 1959.

Références	Topographie				Personnes				Professions et Conditions Sociales						
	Lieux-Dits ou Rues	Enseignes	Numéros des Maisons	Parties des Maisons	Patronymes	Prénoms	Âges	Liens de parenté	Professions	Ecclesiastiques	Nobles	Mendiants	Pauvres	Infirmes	
Saint-Jean-Baptiste, 1689, A.E.L., <i>Etats</i> , 84, f° 71-79.	+	0	0	0	1	+	±	0	±	0	±	0	0	±	0
					2	+	±	0	±	±	0	0	0	±	0
					3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
					4	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
					5	±	±	0	±	0	±	0	0	±	0
					6	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
					7	+	0	0	+	±	0	0	0	±	0
					8	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
					V.O.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
					S.O.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
				Pens.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
				Etr.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Sainte-Madeleine, 1689, <i>Ibid.</i> , 82.	0	0	0	0		+	+	0	±	+	0	0	0	0	0

OBSERVATIONS

Les noms des maris défunts sont indiqués pour les veuves.
Indication des paroissiens qui résident ailleurs. Quelques cumuls sont signalés; la nature des commerces est souvent précisée. On distingue les maîtres des valets.
Les choraux sont mentionnés.
Les sommes à payer par chaque contribuable ne figurent pas en regard des pauvres et des exempts.
Beaucoup de noms sont marqués de croix ou de points.

Deux listes totalisant 18 défailants, taxés à des sommes comprises entre 10 et 44 florins.
Voir ci-dessous, p. 256.

Références	Topographie				Personnes				Professions et Conditions Sociales						
	Lieux-Dits ou Rues	Enseignes	Numéros des Maisons	Parties des Maisons	Patronymes	Prénoms	Âges	Liens de parenté	Professions	Ecclesiastiques	Nobles	Mendiants	Pauvres	Infirmes	
Sainte-Marguerite, 1689, <i>Ibid.</i> , 84, f° 92-96.	0	0	0	0	1	+	+	0	±	±	0	0	0	+	0
					2	+	+	0	±	±		0	0	+	0
					3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
					4	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
					5	+	+	0	±	±	0	0	0	+	0
					6	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
					7	+	0	0	±	±	0	0	0	+	0
					8	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
					V.O.	0	0	0	0	±			0	0	0
					S.O.	0	0	0	0	±			0	0	0
				Pens.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
				Etr.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Saint-Michel, 1689, <i>Ibid.</i> , 82.	±	0	0	0		+	±	0	±	±	0	0	0	0	0
Saint-Martin, 1689, <i>Ibid.</i> , 82.	0	0	0	0		+	±	0	±	±	0	0	0	0	0

OBSERVATIONS

Le nom et le métier du mari défunt des veuves est inscrit.
Les métiers sont indiqués avec précision; deux cumuls sont signalés.
Les sommes à payer figurent en regard des noms de la plupart des contribuables.

Deux listes totalisent 25 défailants redevables de sommes comprises entre 12 et 60 florins. — Voir ci-dessous, p. 256.

Une liste de 9 défailants, redevables de sommes comprises entre 6 et 32 florins.

Références	Topographie				Personnes				Professions et Conditions Sociales					
	Lieux-Dits ou Rues	Enseignes	Numéros des Maisons	Parties des Maisons	Patronymes	Prénoms	Âges	Liens de parenté	Professions	Ecclesiastiques	Nobles	Mendians	Pauvres	Infirmes
Saint-Nicolas aux-Mouches, 1689, <i>Ibid.</i> , 84, f° 104-105.	0	0	0	0	1	+	+	0	0	+	0	0	0	0
					2	+	+	0	0	+	0	0	0	0
					3	0	0	0	0	0	0	0	0	0
					4	0	0	0	0	0	0	0	0	0
					5	+	0	0	+	0	0	0	0	0
					6	0	0	0	0	0	0	0	0	0
					7	+	0	0	+	0	0	0	0	0
					8	0	0	0	0	0	0	0	0	0
					V.O.	0	0	0	0	0	0	0	0	0
					S.O.	0	0	0	0	+	0	0	0	0
				Pens.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
				Etr.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Saint-Nicolas au Trez, 1689, <i>Ibid.</i> , 82.	+	0	0	0		+	0	0	0	+	0	0	0	0

OBSERVATIONS

Deux exemplaires de la liste sont conservés; ils ne présentent que des variantes orthographiques. Le second est souillé, porte des ratures, surcharges et corrections.

Les sommes à payer figurent en regard des noms des contribuables. La liasse A.E.L., *Etats*, 82, contient une liste de 3 défaillants, demeurant devant Sainte-Croix.

Mention d'un défaillant redevable de 24 florins.

OBSERVATIONS

f° 107: une autre main a dressé la liste des rues de la paroisse avec renvoi aux folios où leurs habitants sont énumérés. Il n'a pas été tenu compte ici de cette foliotation du XVII^e siècle.

Les contribuables absents ou décédés sont signalés. Des cumuls sont observés. La nature des commerces est souvent précisée. Les valets sont distingués des maîtres. Les ouvriers domiciliés sont dénombrés. Les sommes à payer sont inscrites en regard des noms des contribuables; deux modérations d'impôts sont accordées par apostille.

La liasse A.E.L., *Etats*, 82, contient une liste de 6 défailants.

Quelques artisans de la rue du Faucon et des pauvres de la rue Gerardrie n'ont pas été dénombrés. La nouvelle adresse des contribuables qui ont déménagé est indiquée. Les cumuls sont signalés; la nature des commerces est souvent précisée.

Les sommes à payer sont inscrites en regard des noms des contribuables; deux d'entre elles ont été fixées par ordre exprès du baron d'Outremont. L'aisance des contribuables est rarement appréciée: «riche», «pauvre».

OBSERVATIONS

f° 163: liste des rues de la paroisse avec renvoi aux pages où leurs habitants sont énumérés. Il n'a pas été tenu compte ici de cette pagination du XVII^e siècle. Même main que pour la paroisse Saint-Nicolas outre Meuse en 1689. Une autre main a indiqué les choraux et soldats; elle a paginé et dressé la table des rues.

Les occupantes du béguinage Saint-Pholien sont recensées. D'autre part, plusieurs pauvres de la rue du Verd Bœuf n'ont pas été recensés. Les noms des maris défunts des veuves sont parfois enregistrés. Plusieurs cumuls sont signalés; les maîtres sont souvent distingués des valets.

Les sommes à payer, souvent biffées, sont inscrites en regard des noms. L'aisance des contribuables est parfois appréciée.

Le portefeuille 82 du fonds des Etats contient une liste de 17 défail-
lants de la paroisse.

Liste de 7 défail-
lants redevables de sommes variant entre 32 et 60
florins.

Les contribuables absents ou récemment décédés sont recensés.

Les cumuls sont signalés. Les choraux le sont souvent par une autre main.

Les cotes sont inscrites en regard des noms des contribuables; la plupart de ceux-ci sont marqués d'une croix ou d'un point.

Le portefeuille 82 des *Etats* contient une liste de 20 défail-
lants, une autre de 17 et une troisième de 4. — Voir ci-dessous, p. 256.

Références	Topographie				Personnes				Professions et Conditions Sociales						
	Lieux-Dits ou Rues	Enseignes	Numéros des Maisons	Parties des Maisons		Patronymes	Prénoms	Âges	Liens de parenté	Professions	Ecclesiastiques	Nobles	Mendiants	Pauvres	Infirmes
Saint-Séverin, 1689, <i>Ibid.</i> , 82. f° 2 et 5.	0 0	0 0	0 0	0 0		+	±	0	∓	±	0	0	0	0	0
Saint-Thomas, 1689, <i>Ibid.</i> , 84, f° 248-266.	+	0	0	∓	1	+	±	0	∓	±	±	±	0	±	±
					2	+	±	0	∓	±		±	0	±	±
					3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
					4	∓	0	0	∓	∓	0	0	0	0	0
					5	±	∓	0	∓	±	∓	0	∓	±	±
					6	∓	∓	0	∓	∓		0	0	0	0
					7	±	∓	0	+	±	0	±	0	∓	±
					8	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
					V.O.	±	±	0	0	±			0	0	0
					S.O.	0	0	0	0	∓			0	0	0
					Pens.	+	+	0	0	+	0	0	0	0	0
					Etr.	∓	∓	0	0	∓	0	0	0	±	0

OBSERVATIONS

Une liste de 8 défailants, taxés de 20 à 60 fl.

Une liste de 19 défailants, taxés de 10 à 20 fl.

Au XVII^e siècle, le rôle de la paroisse Saint-Thomas a été paginé de 1 à 35. Au folio 248v^o, une table des rues indique les pages où leurs habitants sont énumérés. Cette pagination n'est pas utilisée ici. Les contribuables absents ou décédés sont signalés. Les épouses sont recensées lorsque leur mari est absent.

Les choraux sont notés. Plusieurs cumuls sont signalés. On distingue les maîtres des valets. Pour les veuves, la profession de leur défunt mari est spécifiée.

Le portefeuille n^o 82 des Etats contient deux listes totalisant 20 défailants.

OBSERVATIONS

Les folios 280-286^v° et 288-290 sont de la main qui a rédigé le rôle de Saint-Christophe; les folios 286^v°-288^r° sont de la main qui a rédigé le rôle de Sainte-Gertrude. Une troisième main a noté les repères topographiques et les additions au rôle.

Les veuves sont désignées par les noms de leur défunt mari.

Des cumuls sont signalés; on distingue les maîtres des valets.

Les sommes à payer sont inscrites en regard des noms des contribuables solvables; quelques-uns d'entre eux sont marqués d'une croix.

Leur aisance est parfois appréciée: «médiocre», «commode», etc.

La liste a été rédigée par la main qui a écrit le rôle de Sainte-Gertrude. Les absents sont dénombrés; plusieurs cumuls sont signalés. Les maîtres sont distingués des valets. Les noms du mari défunt des veuves sont notés.

OBSERVATIONS

Les maisons sont séparées les unes des autres par un trait ondulé. Les noms et professions des maris défunts des veuves sont indiqués. A la différence des béguinages, les couvents ne sont pas recensés. Le lieu d'origine des étrangers est parfois noté. Deux cumuls sont signalés; les rentiers sont notés. L'aisance est parfois appréciée: «petit marchand». Quelques personnes sont signalées comme n'ayant pas de profession.

Plus de cent enfants sont recensés sans que leur sexe soit déterminé. Il en est de même pour 71 enfants des internats de Bonne Volonté et Saint-Michel. Les maisons sont rarement séparées les unes des autres. Les noms et professions des maris défunts des veuves sont indiqués.

Les professions sont spécifiées avec précision: les maîtres sont distingués des valets et les cumuls sont signalés.

On signale les personnes entretenues par des membres de leur famille, les pauvres avec ou sans métier. L'aisance de quelques contribuables est appréciée: «médiocre», «vivans avec peine».

La provenance des étrangers est souvent indiquée.

OBSERVATIONS

Les noms et professions du mari défunt des veuves sont indiqués. Les contribuables absents sont signalés. Une douzaine d'enfants sont dénombrés sans que leur sexe soit spécifié.

La nature des commerces et les cumuls sont signalés, de même que la profession abandonnée par ceux qui n'en ont plus. On distingue les maîtres des valets.

Les recenseurs notent ceux qui sont «pauvres», «très pauvres», «soub l'aumône des pauvres» et «logés par charité».

La provenance des étrangers est parfois précisée.

Titre: «Liste des paroissiens de Ste Catherine». La page est divisée en six colonnes que séparent des traits au crayon; seule la 2^e colonne est occupée. Même main et même disposition que dans le reste du registre. La nature des commerces et les cumuls sont signalés. Parmi les artisans, les maîtres sont distingués des valets.

Rares appréciations de l'aisance des contribuables: «ayant peine à vivre».

Les noms et profession du mari défunt des veuves sont notés.

Références	Topographie				Personnes				Professions et Conditions Sociales						
	Lieux-Dits ou Rues	Enseignes	Numéros des Maisons	Parties des Maisons		Patronymes	Prénoms	Âges	Liens de parenté	Professions	Ecclesiastiques	Nobles	Mendiants	Pauvres	Infirmes
Saint-Christophe, 1736, <i>Ibid.</i> , 85, f° 184-239.	±	0	0	±	1	+	+	0	0	+	+	0	+	±	+
					2	+	+	0	+	+		+	+	+	+
					3	+	+	0	+	+	0	0	0	+	0
					4	0	+	±	+	±	0	0	+	0	0
					5	+	+	0	±	±	+	0	+	+	+
					6	+	+	0	+	±		+	+	±	0
					7	+	+	0	+	±	0	0	+	+	+
					8	0	+	±	+	±	0	0	+	+	0
					V.O.	±	+	0	0	±			0	0	0
					S.O.	+	+	0	0	+			0	0	0
					Pens.	+	+	0	0	0	0	0	0	0	0
				Etr.	+	+	0	0	0	0	0	0	0	0	
Saint-Clément, 1736, <i>Ibid.</i> , 85, f° 26-30.	+	0	0	+	1	+	+	0	±	+	+	0	0	±	0
					2	+	+	0	+	+		+	0	0	0
					3	+	+	0	0	+	0	0	0	0	0
					4			0	±	±	+	0	0	0	0
					5	+	+	0	±	+	0	+	+	0	0
					6	+	±	0	+	0		+	0	0	0
					7	+	±	0	+	±	0	0	0	+	0
					8	0	±	±	±	0	0	0	0	0	0
					V.O.	+	+	0	0	+			0	0	0
					S.O.	+	+	0	0	+			0	0	0
					Pens.	+	+	0	0	+	0	0	0	0	0
				Etr.	+	0	0	+	0	0	0	0	0	0	

OBSERVATIONS

Les maisons sont distinguées les unes des autres par un trait.
Les bénédictines et urbanistes, au rebours des Dames anglaises et des béguines, ne sont pas recensées.
Les noms des maris défunts des veuves sont consignés.
Les contribuables absents sont signalés.
Il est malaisé de distinguer les serviteurs des ouvriers domiciliés chez leur patron.
Plusieurs cumuls sont signalés. Parmi les artisans, les maîtres sont distingués de valets.

Les maisons sont séparées les unes des autres par un trait ondulé.
La domesticité du doyen de Saint-Pierre n'est pas recensée (f^o 29r^o).
Pour les veuves, les noms et profession du conjoint défunt sont notés.
Les professions sont recensées avec précision; les cumuls sont signalés; les rentiers sont indiqués. La nature des commerces est précisée.

Références	Topographie				Personnes				Professions et Conditions Sociales						
	Lieux-Dits ou Rues	Enseignes	Numéros des Maisons	Parties des Maisons		Parronymes	Prénoms	Âges	Liens de parenté	Professions	Ecclesiastiques	Nobles	Mendiants	Pauvres	Infirmes
Saint-Etienne, 1736, <i>Ibid.</i> , 87, page 1-21.	0	0	0	0	1	+	+	0	±	+	+	+	0	0	+
					2	+	+	0	+	+		0	0	0	0
					3	+	+	0	0	+	0	0	0	0	0
					4	+	+	±	±	∓	+	0	0	0	0
					5	+	+	0	±	+	+	+	0	0	0
					6	+	+	0	+	+		0	0	0	0
					7	+	+	0	+	+	0	0	0	+	0
					8	+	+	±	±	∓	0	0	0	0	0
					V.O.	+	+	0	0	+			0	0	0
					S.O.	+	+	0	0	+			0	0	0
					Pens.	+	+	0	0	0	0	0	0	0	0
				Etr.	+	+	∓	0	+	0	0	0	0	0	
Saint-Jean-Bap- tiste, avant le 22 avril 1736, <i>Ibid.</i> , 86, f° 1-42.	+		+		1	+	+	±	+	+	+	0	0	+	+
					2	+	+	∓	+	+		0	0	+	+
					3	+	+	0	∓	+	0	0	±	+	±
					4	∓	∓	±	+	+	+	0	±	+	±
					5	+	+	±	+	+	+	0	±	+	+
					6	+	±	0	+	∓		0	0	+	+
					7	+	±	0	+	+	0	+	±	+	+
					8	∓	∓	±	+	±	0	0	∓	+	±
					V.O.	+	+	0	0	+			0	0	0
					S.O.	+	+	0	0	+			0	0	0
					Pens.	0	0	±	0	∓	0	0	0	0	0
				Etr.	∓	∓	0	0	+	0	0	0	0	0	

OBSERVATIONS

Jusqu'au folio 5v°, il est malaisé de distinguer le nombre de maisons, chaque individu étant séparé des autres par un trait ondulé. Les noms et profession du mari défunt des veuves sont inscrits. Les cumuls sont signalés. La provenance des étrangers est souvent indiquée.

L'indication des rues est répétée au-dessus de chaque page, comme d'ailleurs dans le reste du volume n° 86. Les habitants d'une maison sont séparés de ceux de la suivante par un trait à l'encre. Les paroissiens absents sont signalés. — Cfr ci-dessus, p. 66. Les religieux sont cités nominativement. Beaucoup d'enfants sont comptés au lieu d'être nommés, d'où la difficulté de les répartir selon le sexe. L'âge des célibataires, des vieillards et enfants de moins de 15 ans est souvent indiqué. Les professions, la nature des commerces, les cumuls sont inscrits avec minutie. On distingue les maîtres des valets, et les compagnons des apprentis. Plusieurs personnes sont expressément indiquées comme n'ayant pas de profession. Les rentiers sont signalés. Pour les veuves, la profession du conjoint défunt est inscrite. Les vieillards et gens tenus par charité sont signalés. L'aisance des contribuables est appréciée.

OBSERVATIONS

Chaque maison est séparée de la suivante par un trait horizontal.
Pour les veuves, on indique le nom du conjoint décédé.

Quelques cumuls sont signalés.

Les maîtres sont distingués des valets. On repère les personnes entretenues par leur famille.

L'aisance est parfois appréciée: «vivant avec peine», «déchu».

Plusieurs personnes sont expressément signalées comme n'ayant pas de profession.

La provenance des étrangers est souvent précisée.

Les maisons sont séparées les unes des autres par des traits à l'encre.
Quelques enfants sont comptés et non pas nommés, d'où la difficulté de spécifier leur sexe. Les enfants de moins de 15 ans sont souvent comptés pour témoigner de la pauvreté de leur famille.
Parmi les artisans, les maîtres sont distingués des valets. Des cumuls sont signalés.

Les pensionnaires du béguinage voisin de la cure n'ont pas été recensés.
L'aisance est parfois appréciée.

Références	Topographie				Personnes				Professions et Conditions Sociales						
	Lieux-Dits ou Rues	Enseignes	Numéros des Maisons	Parties des Maisons		Patronymes	Prénoms	Âges	Liens de parenté	Professions	Ecclesiastiques	Nobles	Mendiants	Pauvres	Infirmes
Saint-Martin, 1736, <i>Ibid.</i> , 86, f° 93-138.	+	0	+	±	1	+	±	0	0	+	+	+	0	+	+
					2	+	+	0	±	+		+	±	+	+
					3	+	+	0	0	+	0	0	0	+	+
					4	∓	∓	±	+	∓	+	+	0	+	+
					5	±	+	±	±	±	+	+	±	+	+
					6	+	+	0	+	∓		+	0	+	+
					7	+	+	0	±	±	0	+	0	+	+
					8	0	+	±	+	∓	0	+	0	+	0
					V.O.	+	+	0	0	+			0	0	0
					S.O.	±	±	0	0	+			0	0	0
					Pens.	±	±	±	0	±	∓	0	0	0	0
				Etr.	±	±	∓	∓	∓	0	∓	0	0	0	
Saint-Michel, 1736, <i>Ibid.</i> , f° 139-150.	+	0	+	∓	1	+	±	0	±	+	+	+	0	0	0
					2	+	±	0	+	+		+	0	+	∓
					3	+	±	0	0	+		0	0	0	0
					4	0	+	∓	±	±	+	0	0	0	0
					5	+	+	0	±	+	0	+	0	∓	+
					6	0	0	0	±	∓		0	0	0	0
					7	+	+	0	±	+	0	+	0	±	0
					8	0	+	∓	±	±	0	0	0	0	0
					V.O.	0	0	0	0	+			0	0	0
					S.O.	0	0	0	0	+			0	0	0
					Pens.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
				Etr.	+	±	0	0	+	+	0	0	0	0	

OBSERVATIONS

Jusqu'au f° 130, les maisons sont séparées les unes des autres par un trait horizontal.

Quelques enfants sont comptés au lieu d'être nommés, d'où la difficulté de les répartir selon le sexe.

Plusieurs absents sont signalés.

Sauf pour beaucoup de pauvres, les professions sont indiquées avec précision; des cumuls sont signalés. Les maîtres sont distingués des valets. La nature des commerces est spécifiée.

L'aisance des contribuables est appréciée.

L'hôtel du comte de Berlo n'est pas recensé; quelques contribuables absents sont signalés.

La nature des commerces est précisée; les maîtres sont distingués des valets; les cumuls sont signalés.

L'aisance de quelques contribuables est appréciée.

OBSERVATIONS

Les maisons sont numérotées rue par rue: cette numérotation présente des lacunes et des répétitions inexplicables.

Les noms et professions des conjoints défunts sont consignés. Souvent les enfants sont comptés au lieu d'être nommés, d'où la difficulté de les répartir selon le sexe.

Sauf pour les pauvres, les métiers et la nature des commerces sont indiqués avec précision; les cumuls sont signalés et les maîtres distingués des ouvriers. L'aisance et, plus souvent, l'indigence des contribuables sont appréciées.

La domesticité de certains dignitaires du chapitre Saint-Lambert n'a pas été recensée.

Les maisons sont séparées les unes des autres par un trait ondulé.

Les noms et profession du mari défunt des veuves sont déclarés.

Les métiers et la nature des commerces sont indiqués avec précision; les cumuls sont signalés et les maîtres distingués des valets et des apprentis. On mentionne également les ouvriers qui travaillent chez leur patron sans y être domiciliés, l'église dont dépendent les bénéficiers. L'importance du négoce est évaluée: «petit libraire», «marchande en détail», «at peine à vivre». Les rentiers sont notés.

Les ouvriers qui ne logent pas chez leurs patrons sont mentionnés mais non recensés. Des bénéficiaires de la mense des pauvres sont signalés.

Références	Topographie				Personnes				Professions et Conditions Sociales										
	Lieux-Dits ou Rues	Enscignes	Numéros des Maisons	Parties des Maisons		Patronymes	Prénoms	Âges	Liens de parenté	Professions	Ecclesiastiques	Nobles	Mendiants	Pauvres	Infirmes				
Notre-Dame des Lumières en Glain, 1736, <i>Ibid.</i> , 87, p. 23-77.	+	0	0	0	1	+	+	0	+	+	+	0	0	0	+				
					2	+	+	0	+	+		0	+	±	+				
					3	+	+	0	+	+	0	0	0	0	±	0			
					4	0	±	±	+	+	+	0	+	0	0	0	0		
					5	+	+	0	+	+	0	+	+	0	0	0	±	+	
					6	0	0	0	+	+		+	+	0	0	0	±	+	
					7	+	+	+	+	+	+	+	+	0	0	0	0	±	±
					8	0	±	±	+	+	0	0	+	0	0	0	0	0	0
					V.O.	0	0	0	0	+			+	0	0	0	0	0	0
					S.O.	0	0	0	0	+			+	0	0	0	0	0	0
Pens.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0					
Etr.	0	0	0	0	+	0	0	0	+	0	0	0	0	0					
Saint-Thomas, 1736, <i>Ibid.</i> , 87, p. 291-456.	+	0	0	+	1	+	+	+	+	+	+	+	+	0	+				
					2	+	+	+	+	+		+	+	0	±				
					3	+	+	+	+	+	0	+	+	0	0				
					4	+	+	+	+	+	+	0	0	0	0	+			
					5	+	+	±	+	±	0	0	+	0	0	+			
					6	+	+	+	+	+	+	+	+	0	0	0	0		
					7	+	+	+	+	+	0	+	+	0	0	0	±	+	
					8	+	+	+	+	+	0	0	+	0	0	0	0	0	
					V.O.	+	+	0	0	+			+	0	0	0	0	0	
					S.O.	+	+	0	0	+			+	0	0	0	0	0	
Pens.	±	±	0	0	±	0	0	±	0	0	0	0	0						
Etr.	+	+	0	±	±	0	+	±	0	0	0	0	0						

OBSERVATIONS

Le rôle original était signé par M. Bideloze, curé de la paroisse (cfr p. 116, 283).

Les maisons sont séparées les unes des autres par une accolade, sauf dans les premières pages, d'où possibilité de légères erreurs dans le calcul du total des maisons. Les dominicaines ne sont pas dénombrées.

Les noms des maris défunts des veuves sont indiqués. Les métiers sont décrits avec précision, les cumuls signalés, de même que les enfants qui aident leurs parents dans l'exercice de leur profession; les maîtres sont distingués des valets.

L'aisance des contribuables est parfois appréciée.

Une «Description de ma paroisse en l'an 1736, avant Pâques, à l'occasion du mandement de Son Altesse pour la capitation», commencée après le 30 mars et achevée avant le 11 avril, est consignée dans le registre aux baptêmes; A.E.L., *Reg. par.*, Glain, 34, f^o 65.

Le rôle original était signé par L. Constant, curé de la paroisse (cfr p. 120, 283).

Les maisons vides sont signalées; les maisons sont séparées les unes des autres par des traits ondulés.

Les contribuables absents sont notés. Au contraire des béguinages, les couvents ne sont pas recensés; les pensionnaires des récollectines sont cependant nommées.

On indique les noms et profession du mari défunt des veuves. L'âge des vieillards est parfois cité. Quelques personnes sont expressément signalées comme n'ayant pas de profession. Les métiers et la nature des commerces sont inscrits avec précision; les cumuls sont signalés, les maîtres distingués des valets. Il en est de même pour les professions exercées antérieurement par les infirmes et vieillards. L'indigence de certaines contribuables est parfois appréciée: «ayant besoin de soulagement», «ne pouvant presque plus travailler».

OBSERVATIONS

La liste originale était signée par le curé A. Médard (reg. 87, p. 225). Les parents hébergés par leurs enfants sont comptés au lieu d'être nommés.

Les habitants d'une maison (p. 213) n'ont pas été recensés parce que pauvres. Ceux de l'hôtel de Stockem sont comptés et non pas nommés. Des cumuls sont signalés; l'importance des commerces est parfois appréciée: «marchande commune», «petite boutique».

Les maîtres sont distingués des ouvriers.

Une partie de la liste au moins (reg. 87, p. 201) a été rédigée aux environs de Pâques 1736 (1^{er} avril).

Les maisons sont séparées les unes des autres par un trait ondulé.

Les noms du mari défunt des veuves sont indiqués.

L'âge des vieillards est parfois mentionné.

Des cumuls sont signalés; les maîtres sont distingués des valets. Les métiers sont décrits avec précision; la nature et l'importance des commerces sont parfois notées.

Les religieux des couvents ne sont pas recensés.

Les contribuables absents sont notés.

L'aisance des contribuables est appréciée.

OBSERVATIONS

Le rôle original était signé par A. Woet de Trixhe, curé de la paroisse (reg. 87, p. 290).

Les circonscriptions judiciaires sont repérées. Les maisons sont séparées les unes des autres par un trait horizontal. On signale les maisons vides et les propriétaires des maisons de plaisance. Les noms des maris défunts des veuves sont cités. La nature des commerces est précisée, les cumuls sont signalés. Il est parfois difficile de distinguer le métier exercé par le mari de celui qu'exerce son épouse.

Les contribuables absents sont notés.

Les maisons sont séparées les unes des autres par un trait ondulé.

L'âge des vieillards est parfois indiqué.

Les cumuls sont signalés; les maîtres sont distingués des valets. Le recenseur note que les épouses et enfants sans métier spécifié «vivent du travail de leur mari et père» (p. 457). Beaucoup de contribuables sont recensés comme «artisans», sans autre précision.

OBSERVATIONS

L'indication précise de l'âge d'un enfant (f° 4v°) permet de dater la liste des environs du 15 octobre 1762.

Hauteur: 0,324; largeur: 0,198. Le premier quart de page est réservé aux numéros des maisons et indications topographiques. Les noms des habitants d'une même maison se suivent sans intervalle. Au f° 12v°: signature du curé.

Les béguinages, refuges d'abbayes et couvents sont recensés; une partie des occupants du n° 186 semble omise.

Les contribuables absents sont signalés.

Les noms et profession du défunt mari des veuves sont mentionnés.

Les métiers et l'endroit où ils sont exercés sont indiqués avec précision; les cumuls sont signalés, les patrons distingués des ouvriers.

On dénombre les ouvriers au service des patrons, même s'ils ne sont pas domiciliés.

Hauteur: 0,345; largeur: 0,220. Les ff. sont pliés en deux et le texte réparti en deux colonnes. Les noms des habitants d'une même maison se succèdent sans intervalle. Une seule main, qui n'est pas celle du curé; ce dernier a signé l'attestation au f° 24.

Les habitants de tout âge sont recensés de même que les béguinages et hospices.

Les noms et professions des maris défunts des veuves sont inscrits.

L'âge de l'aîné des enfants est souvent indiqué. Les métiers et l'endroit où ils sont exercés sont précisés; les cumuls sont signalés, les patrons distingués des ouvriers. Ces derniers sont dénombrés, même lorsqu'ils ne sont pas domiciliés chez leur maître.

Rentiers et douairières sont notés, de même que les infirmes «tenus par charité».

Les contribuables absents sont mentionnés.

OBSERVATIONS

Hauteur: 0,315; largeur: 0,20. Traces de pagination ancienne. Titre: «Liste des paroissiens de Sainte Catherine pour la capitation de l'an 1762». (f° 25r° et 26r°). Les noms du curé, des trois vicaires et du marguillier viennent en tête. Des traits au crayon divisent chaque page en quatre colonnes de largeurs différentes, qui contiennent: 1° le nom des rues, 2° le numéro d'ordre des maisons, 3° les enseignes et noms des paroissiens. Aux f° 25-29 et 30r°, une accolade réunit les habitants d'une même maison. Les totaux partiels sont calculés au bas des pages. Tout le rôle est de la main du curé L. F. Lancelin, qui a signé au bas du f° 40v°.

Les repères topographiques sont nombreux et très explicites. Les portes principales sont distinguées des portes de derrière. Quelques domestiques sont comptés et non pas désignés par leurs noms. Les gens qui travaillent ailleurs et ceux qui viennent de déménager sont mentionnés. Les noms du conjoint défunt des veuves sont notés. Le béguinage est recensé.

La nature des commerces est rarement spécifiée, mais la classe à laquelle appartiennent les marchands est presque toujours notée. Quelques cumuls sont signalés. Les maîtres sont distingués des ouvriers.

2 ff.; hauteur: 0,23; largeur: 0,19; le coin supérieur gauche a été arraché, ce qui rend conjecturale la lecture du recensement de trois maisons. Celles-ci sont séparées les unes des autres par un trait horizontal; elles sont désignées par le nom du chef de ménage qui y demeure. La liste est de la main de P. A. Seron, curé de la paroisse qui a signé l'attestation de l'avoir faite la plus juste possible.

Les enfants de moins de quinze ans sont comptés et l'âge de l'aîné de chaque famille est souvent indiqué.

Le métier du mari défunt des veuves est noté. L'endroit où s'exercent les professions est indiqué; des cumuls sont signalés; les commerçants sont répartis par classe. Les ouvriers non domiciliés chez leur patron sont dénombrés.

Références	Topographie				Personnes				Professions et Conditions Sociales						
	Lieux-Dits ou Rues	Enseignes	Numéros des Maisons	Parties des Maisons	Patronymes	Prénoms	Âges	Liens de parenté	Professions	Ecclésiastiques	Nobles	Mendiants	Pauvres	Infirmes	
Saint-Etienne, 23 octobre 1762, <i>Ibid.</i> , 89, f° 45-49.	+	±	0	0	1	+	+	0	∓	+	+	+	0	0	0
					2	+	+	0	+	+		+	0	0	0
					3	+	+	0	0	+	0	0	0	0	0
					4	+	+	±	+	+	+	+	0	0	0
					5	+	+	0	0	±	+	0	0	0	0
					6	+	+	0	+	∓		+	0	0	0
					7	+	+	0	∓	+	0	+	0	0	0
					8	+	+	±	+	0	0	0	0	0	0
					V.O.	+	+	∓	0	+			0	0	0
					S.O.	+	+	∓	0	+			0	0	0
				Pens.	+	+	0	0	±	+	0	0	0	0	
				Etr.	+	+	±	0	0	+	0	0	0	0	
Sainte-Foy, 1762, <i>Ibid.</i> , f° 50-62, <i>Etats</i> , 88, f° 130-141.	+	0	+	0	1	+	+	0	+	+	+	0	±	±	0
					2	+	+	0	+	+		0	±	∓	±
					3	+	+	0	0	+	0	0	±	0	±
					4	0	+	±	+	±	∓	0	0	∓	±
					5	+	+	0	+	+	0	0	±	±	0
					6	+	+	0	+	±		0	∓	∓	0
					7	+	+	0	+	+	0	0	±	±	±
					8	0	+	±	+	±	0	0	0	0	0
					V.O.	0	0	0	0	+			0	0	0
					S.O.	+	+	0	0	+			0	0	0
				Pens.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
				Etr.	0	0	0	0	+	0	0	0	0	0	

OBSERVATIONS

Hauteur: 0,305; largeur: 0,185. Une marge ménagée à gauche est réservée aux repères topographiques: rues et enseignes. Les maisons sont séparées les unes des autres par un trait horizontal; leurs habitants sont inscrits les uns à la suite des autres sans ponctuation ni intervalle. Une seule main, celle du curé J. F. Huberti, qui a signé au f° 47r°.

Les contribuables absents sont mentionnés. Les béguines sont recensées.

La plupart des enfants de moins de quinze ans ne sont pas nommés mais uniquement comptés.

La nature des commerces et les cumuls sont signalés; les maîtres sont distingués des ouvriers. Ces derniers sont dénombrés, même lorsqu'ils ne sont pas domiciliés chez leur patron.

Rentiers et douairières sont notés.

Hauteur: 0,305; largeur: 0,180. Une marge, ménagée à gauche de chaque f°, est réservée aux numéros des maisons. Les folios 50-56v° sont d'une main; les f° 57r°-60r° d'une autre.

Le second scribe omet souvent le métier des femmes mariées.

Les paroissiens qui demeurent aux Tawes, Derrière Coronmeuse et dans le secteur de Saint-Foy relevant de la baronnie de Herstal, figurent sur un fragment de rôle relié par erreur dans A.E.L., *Etats*, 88, f° 130-141; cfr E. HELIN, *La disette et le recensement de 1740*, p. 468. Ce fragment a été achevé après le 25 novembre 1762; *Etats*, 88, f° 138, n° 59.

Les maisons sont numérotées en trois séries. Les noms et professions des maris défunts des veuves sont mentionnés. Les contribuables absents sont notés. L'âge des enfants de moins de quinze ans, ou du moins de l'aîné d'entre eux, est indiqué. Les cumuls sont signalés, de même que les ouvriers non domiciliés et le nombre de chevaux des charretiers. La profession antérieurement exercée par les chômeurs et invalides est précisée. Les maîtres sont distingués des ouvriers.

OBSERVATIONS

Hauteur: 0,200; largeur: 0,155. Les indications sont plus brèves pour le quartier Saint-Nicolas en Glain (f° 82r°-84r°). Au folio 85r°: additions au f° 78v° et signature de D. R. Gilman, curé.

Les maisons sont séparées les unes des autres par un trait. Une ligne est réservée à chacun de leurs habitants. Les religieuses et pensionnaires du couvent de Beauregard sont dénombrées. La maison du baron de Foulon n'est pas recensée.

Les noms et professions des maris défunts des veuves sont notés, de même l'âge des enfants de moins de quinze ans et la provenance de certains ouvriers et apprentis. Les cumuls sont signalés. La provenance des étrangers à la paroisse est notée. Les patrons sont distingués des ouvriers.

Marguerite-Catherine Pollain figure dans le dénombrement avec l'âge de 4 jours (f° 92); elle a été baptisée le 20 octobre 1762; la liste a donc été rédigée peu après cette date. Elle a été déposée au greffe des Etats avant le 29 janvier 1763.

Hauteur: 0,317; largeur: 0,204. Ecriture cursive, lignes souvent inclinées. Les contribuables se succèdent sans intervalle. Il est malaisé de distinguer les maisons les unes des autres. Toutefois, le scribe écrit en grands caractères les noms des chefs de ménage et laisse un intervalle entre chaque ménage. Traces de foliotation du XVIII^e siècle.

Les couvents ne sont pas dénombrés. Les âges des enfants en-dessous de quinze ans sont souvent indiqués. Les noms et professions des maris défunts des veuves sont notés. Les cumuls sont signalés. Les maîtres sont distingués des ouvriers et ceux-ci sont dénombrés, alors même qu'ils ne sont pas domiciliés chez leur patron. Les ouvriers sans ouvrage sont signalés de même que les contribuables sans profession, les rentiers et douairières.

Références	Topographie				Personnes				Professions et Conditions Sociales						
	Lieux-Dits ou Rues	Enseignes	Numéros des Maisons	Parties des Maisons		Patronymes	Prénoms	Âges	Liens de parenté	Professions	Ecclesiastiques	Nobles	Mendiants	Pauvres	Infirmes
Saint-Martin, octobre 1762, <i>Ibid.</i> , f° 103-196.	+	+	0	+	1	+	+	0	+	+	+	+	+	0	0
					2	+	+	0	+	+		+	+	0	0
					3	+	+	0	0	+	0	+	0	0	0
					4	+	+	+	+	±	+	+	0	0	0
					5	+	+	+	±	+	+	+	+	0	0
					6	+	+	0	+	±		+	+	0	+
					7	+	+	+	+	+	0	0	+	0	+
					8	+	+	+	+	+	0	+	+	0	0
					V.O.	+	+	+	0	+			0	0	0
					S.O.	+	+	+	0	+			0	0	0
				Pens.	±	±	+	0	±	0	0	0	0	0	
				Etr.	+	+	0	0	+	+	0	0	0	0	
Saint-Nicolas aux Mouches, 18 janvier 1763, <i>Ibid.</i> , f° 197-198.	0	0	+	±	1	+	+	0	0	+	+	0	0	0	0
					2	+	+	0	+	+		+	0	0	0
					3	+	+	0	0	+	0	0	0	0	0
					4	0	+	±	+	+	+	+	0	0	0
					5	+	+	0	+	+	0	+	0	0	0
					6	+	±	0	+	0		0	0	0	0
					7	+	+	0	0	+	0	0	0	0	0
					8	0	+	±	+	0	0	0	0	0	0
					V.O.	+	+	0	0	+			0	0	0
					S.O.	+	+	0	0	+			0	0	0
				Pens.	+	+	±	0	+	+	0	0	0	0	
				Etr.	+	0	0	0	0	0	+	0	0	0	

OBSERVATIONS

Une note marginale (f° 170) signale le décès de Pierre Renardy, employé qui avait été inscrit dans le dénombrement; ce décès survint le 4 novembre. Une autre note (f° 121) indique le mariage d'Anne-Catherine Martial avec P. J. Elias; ce mariage fut célébré à Sainte-Aldegonde le 2 novembre 1762. Il s'ensuit que la liste de Saint-Martin, achevée le 1^{er} novembre, ne fut pas remise immédiatement au greffe des Etats.

Hauteur: 0,178; largeur: 0,150. Les maisons sont séparées les unes des autres par deux traits horizontaux; les appartements par un seul. Les enfants d'un même ménage ou les domestiques d'une même maison sont réunis par une accolade. D'ordinaire, une ligne est réservée à l'inscription d'un seul contribuable.

Les couvents, béguinages et hôpitaux sont recensés. Les habitants d'un seul appartement ont échappé au dénombrement, contrairement aux autres contribuables absents.

Les noms et professions des maris défunts des veuves sont notés; de même, l'âge des enfants et la provenance des étrangers.

Les métiers et la nature des commerces sont précisés; les maîtres distingués des ouvriers. Ceux-ci sont dénombrés chez leurs patrons, même s'ils n'y sont pas domiciliés. Les cumuls sont signalés, ainsi que les professions antérieurement exercées par les chômeurs ou les vieillards.

Catherine-Pétronille Rodberg, baptistée le 14 juin 1762, est recensée à l'âge de sept mois, ce qui permet de dater la liste de la mi-janvier 1763. Elle était déposée au greffe des Etats le 18 janvier (f° 198v°). Hauteur: 0,32; largeur: 0,20. Une ligne est réservée à l'inscription de chaque contribuable. Au f° 198, attestation de V. F. Thisquen, curé.

Les maisons sont séparées les unes des autres par leur numéro. Les âges des enfants de moins de quinze ans sont souvent notés. Les contribuables absents sont mentionnés, de même que le nom et la profession du conjoint défunt des veuves. Des cumuls sont signalés, ainsi que des rentiers et douairières.

Références	Topographie				Personnes					Professions et Conditions Sociales							
	Lieux-Dits ou Rues	Enseignes	Numéros des Maisons	Parties des Maisons	Patronymes	Prénoms	Âges	Liens de parenté	Professions	Ecclesiastiques	Nobles	Mendiants	Pauvres	Infirmes			
Saint-Nicolas outre Meuse, 18 octobre 1762- 13 janvier 1763. <i>Ibid.</i> , f° 199-210 et 222-235, et 88, f° 185-192.	+	0	0	+	1	+	+	0	+	+	0	+	0	0			
					2	+	+	0	+	+		0	+	0	0		
					3	+	+	0	0	+	0	0	+	0	0		
					4	0	+	0	±	±	+	0	+	0	0		
					5	+	+	0	+	+	+	+	+	+	0	+	
					6	0	+	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
					7	+	+	0	+	+	0	+	+	0	+	0	0
					8	0	+		±	±	0	0	0	0	+	0	0
					V.O.	±	±	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
					S.O.	±	±	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
					Pens.	+	+	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
					Etr.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Notre-Dame aux Fonts, 26 octobre 1762, <i>Ibid.</i> , 89, f° 211-219.	+	0	0	+	1	+	+	0	±	+	+	+	0	0			
					2	+	+	0	+	+		+	0	0	0		
					3	+	+	0	0	+	0	0	0	0	0		
					4	+	+	±	+	±	0	0	0	0	0		
					5	+	+	0	±	±	0	0	0	0	0	+	
					6	+	+	0	+	0		+	0	0	0		
					7	+	+	0	+	+	0	0	0	0	0		
					8	+	+	±	+	0	0	0	0	0	0		
					V.O.	±	±	0	0	+			0	0	0		
					S.O.	±	±	+	0	+			0	0	0		
					Pens.	+	+	+	0	+	+	0	0	0	0		
					Etr.	+	+	±	0	+	0	0	0	0	0		

OBSERVATIONS

Cfr les repères chronologiques fournis par A.E.L., *Etats*, 89, f° 199r° et 200. — Hauteur: 0,30; largeur: 0,185. — Filigranes VD et WD. Plusieurs censeurs se sont partagés le dénombrement de la paroisse. Le tableau ci-contre vaut pour le quartier Saint-Julien, reg. 89, f° 199-210. — Voir ci-dessus, p. 129.

Les maisons sont peu distinctes les unes des autres. Le scribe passe à la ligne après chaque ménage. Beaucoup de ménages sont précédés du mot *ibidem*, ce qui semble indiquer qu'ils demeurent dans la même maison que le précédent.

Reg. 88, f° 186: deux ménages de pauvres gens n'ont pas été recensés. Le métier des épouses de soldats est souvent noté. Reg. 89, à partir du f° 223: les ouvriers non domiciliés chez leurs patrons sont dénombrés. Les cumuls sont signalés. Quelques personnes sans profession sont signalées comme telles. La provenance des étrangers est précisée. L'indigence des contribuables est souvent appréciée.

Hauteur: 0,314; largeur: 0,197. Pagination du XVIII^e siècle: 1 à 17. Les noms des rues sont inscrits en grands caractères et les maisons séparées par des traits horizontaux. L'écriture du scribe est différente de celle de l'archiprêtre et du pléban qui ont signé au f° 219v°. Les noms et prénoms des dignitaires du chapitre Saint-Lambert sont souvent omis. L'âge de l'aîné des enfants de moins de quinze ans est noté. Les métiers et la nature des commerces sont inscrits avec précision, de même que l'endroit où ils s'exercent. Les cumuls sont signalés. Les ouvriers non domiciliés chez leurs patrons sont dénombrés.

Références	Topographie				Personnes				Professions et Conditions Sociales						
	Lieux-Dits ou Rues	Enseignes	Numéros des Maisons	Parties des Maisons	Patronymes	Prénoms	Âges	Liens de parenté	Professions	Ecclesiastiques	Nobles	Mendiants	Pauvres	Infirmes	
Saint-Pholien, octobre 1762, <i>Ibid.</i> , 89, f° 237-247, et 84, f° 178-185, 198-202, 210-211, 222-224.	+	0	+	+	1	+	+	0	±	+	±	+	+	±	0
					2.	+	+	0	+	+		0	+	±	0
					3	+	+	0	0	+	0	0	+	±	0
					4	±	±	±	+	±	+	0	0	0	0
					5	+	+	0	±	±	0	0	+	±	0
					6	0	0	0	+	0		0	+	0	0
					7	+	+	0	+	+	0	0	+	±	±
					8	0	0	+	+	±	0	0	0	0	0
					V.O.	0	0	0	0	+			0	0	0
					S.O.	0	0	0	0	+			0	0	0
					Pens.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
				Etr.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Saint-Remacle au Pont, octobre 1762 à janvier 1763. <i>Ibid.</i> , 89, f° 249-278.	±	0	0	0	1	+	+	±	±	+	+	0	+	+	0
					2	+	+	0	+	+		0	+	+	+
					3	+	+	0	+	+	0	0	+	+	+
					4	0	±	±	+	±	+	0	0	0	0
					5	+	+	±	±	+	0	0	+	+	0
					6	0	0	0	+	±		0	0	+	+
					7	+	+	±	+	+	0	0	±	+	+
					8	0	±	±	+	+	0	0	0	0	0
					V.O.	0	0	0	0	+			0	0	0
					S.O.	0	0	0	0	+			0	0	0
					Pens.	+	+	0	0	+		0	0	0	0
				Etr.	+	0	0	+	0	0	0	0	0	0	

OBSERVATIONS

Cfr E. HELIN, *La disette et le recensement de 1740*, p. 470. — Repères chronologiques dans A.E.L., *Etats*, 84, f° 178, n° 5, f° 200v°, n° 17, f° 210, n° 2, etc. — Dimensions: 0,325 × 0,205.

Les enfants sont dénombrés au lieu d'être nommés, d'où difficulté de répartir selon le sexe ceux qui ont moins de quinze ans ainsi que leurs aînés dont le métier n'est pas indiqué.

La nature des commerces est souvent précisée; les maîtres sont distingués de leurs ouvriers. Les cumuls sont signalés, de même que quelques contribuables sans profession, des rentiers et des personnes «tenues par charité».

Quelques appréciations sur l'indigence des contribuables: «hors d'état de rien donner».

Les maîtresses de la Maison de Sainte-Barbe sont recensées.

Le dénombrement de la paroisse est consigné sur trois listes.

1°: f° 249-268: Faubourg d'Amersœur. Hauteur: 0,305; largeur: 0,185. Marge d'un centimètre à gauche. Le nom du propriétaire ou locataire principal est mis en vedette et les personnes d'une même maison se suivent sans intervalle. Le recenseur est Gangulphe Georis, curé de Saint-Remacle, qui a signé au f° 266.

2°: f° 269-274: Bois de Breux. Hauteur: 0,278; largeur: 0,178, Marge de 0,025. Autres main, vocabulaire et particularités orthographiques. Au f° 273v°: signature du curé.

3°: f° 275-278: Grivegnée. Hauteur: 0,302; largeur: 0,186. Pas de marge. L'écriture semble différente du n° 1, mais les particularités orthographiques sont les mêmes. Au f° 275: la date du 17 octobre 1763. Au f° 278, la signature du curé. Pagination ancienne.

Les trois listes étaient entre les mains d'un greffier des Etats le 20 janvier 1763.

A partir du f° 269, les maisons sont moins distinctes les unes des autres. De même, les métiers des enfants sont souvent omis, ce qui rend difficile la répartition entre filles et garçons. Les abbayes et couvents ne sont pas dénombrés. Les enfants de moins de quinze ans sont comptés; dans chaque ménage, l'âge des aînés est souvent indiqué.

Le rôle précise la nature des commerces et des métiers.

Les cumuls sont signalés. On distingue les maîtres des ouvriers; ces derniers sont dénombrés, même lorsqu'ils ne sont par domiciliés chez leurs patrons. Les cultivateurs et maraîchers sont distingués selon qu'ils sont locataires ou propriétaires. Quelques contribuables sont expressément notés comme n'ayant pas de profession. L'importance des activités est parfois appréciée: «petit brasseur», «labourant son petit bien», etc. Le métier antérieurement exercé par les chômeurs et vieillards est cité.

Références	Topographie				Personnes				Professions et Conditions Sociales						
	Lieux-Dits ou Rues	Enseignes	Numéros des Maisons	Parties des Maisons	Patronymes	Prénoms	Âges	Liens de parenté	Professions	Ecclesiastiques	Nobles	Mendiants	Pauvres	Infirmes	
Saint-Adalbert, 31 décembre 1791, <i>Ibid.</i> , 90, f° 1-18.	+	0	+	0	1	+	+	0	0	+	+	+	0	+	±
					2	+	+	0	+	+		+	0	+	0
					3	+	+	0	0	+	0	0	0	+	0
					4	0	+	0	+	0	+	+	0	0	±
					5	+	+	0	+	±	+	+	0	+	0
					6	+	+	0	+	0		+	0	0	0
					7	+	+	0	+	+	0	+	0	+	0
					8	0	+	0	+	0	0	+	0	0	±
					V.O.	0	0	0	0	+			0	0	0
					S.O.	0	0	0	0	+			0	0	0
					Pens.	+	+	0	0	0	0	0	0	0	0
				Etr.	+	+	0	+	±	0	+	0	0	0	
Sainte-Aldegonde, 10 juillet 1792, <i>Ibid.</i> , 90, f° 19-38.	+	0	+	0	1	+	+	0	0	+	+	+	0	+	0
					2	+	+	0	+	+		+	0	+	+
					3	+	+	0	0	+	0	0	0	0	+
					4	+	+	0	+	±	0	0	0	0	+
					5	+	±	0	+	±	0	+	0	+	+
					6	+	+	0	+	0		+	0	+	+
					7	+	0	0	+	±	0	0	0	+	0
					8	+	+	0	+	0	0	+	0	0	0
					V.O.	±	±	0	0	+			0	0	0
					S.O.	±	±	0	0	+			0	0	0
					Pens.	+	0	0	0		+	0	0	0	0
				Etr.	0	+	0	0	+	0	+	0	0	0	

OBSERVATIONS

L'écriture du scribe est différente de celle du curé, J. M. Chokier, qui a signé au f° 17 conjointement avec J. N. Levoz, conseiller de la Cité.

Mention des maisons vides.

Les religieux sont dénombrés, mais non pas nommés; les béguines sont recensées.

Les noms et la profession du défunt mari des veuves sont notés.

Les métiers et la nature des commerces sont inscrits avec précision.

Les cumuls sont signalés de même que les rentiers et douairières et les personnes «tenues par charité»; la classe fiscale des marchands est indiquée. Rares observations sur l'aisance de certains contribuables.

L'écriture du scribe est différente de celle du curé P. Labeye et de L. H. Lefebvre, conseiller-régent, qui ont signé au f° 37.

Treize maisons habitées par des pauvres n'ont pas été dénombrées.

Mention des maisons vides. Les béguines sont nommées; les pensionnaires de Saint-Michel et de la Maison de Bonne Volonté sont dénombrées.

Les noms et professions du mari défunt des veuves sont notés. Les métiers et la nature des commerces sont inscrits avec précision. Les cumuls sont signalés. Les maîtres sont distingués des ouvriers. Les contribuables sans profession, rentiers, douairières, personnes entretenues par leur famille sont indiqués.

Quelques appréciations de l'aisance des contribuables : «très petite boutique», «vivant d'une petite pension». La classe fiscale des marchands et le nombre de chevaux des cochers sont notés.

Références	Topographie				Personnes					Professions et Conditions Sociales						
	Lieux-Dits ou Rues	Enseignes	Numéros des Maisons	Parties des Maisons		Patronymes	Prénoms	Âges	Liens de parenté	Professions	Ecclesiastiques	Nobles	Mendians	Pauvres	Infirmes	
Saint-André, avant le 19 décembre 1791, <i>Ibid.</i> , 90, f° 39-55.	+	0	+	±	1	+	±	0	±	+	+	0	0	0	0	
					2	+	+	0	+	+		0	0	+	±	
					3	+		0	0	+	0	0	0	0	0	0
					4	0	±	0	+	±	+	0	0	+	0	
					5	+	+	0	±	±	+	0	0	0	0	
					6	0	0	0	0	±		0	0	0	±	
					7	+	0	0	+	±	0	0	0	+	0	
					8	0	±	0	+	±	0	0	0	0	±	
					V.O.	0	0	0	0	+		0	0	0		
					S.O.	0	0	0	0	+		0	0	0		
					Pens.	+	0	0	0	±	0	0	0	0		
Etr.	+	0	0	0	0	0	0	0	0							
Sainte-Catherine, 11 janvier 1792, <i>Ibid.</i> , 90, f° 56-67 et f° 67-74.	0	0	+	0	1	+	+	0	±	+	+	+	0	0	0	
					2	+	+	0	+	+		+	0	0	0	
					3	+	+	0	0	+	0	0	0	0	0	
					4	0	0	0	+	±	±	+	0	0	0	
					5	+	+	0	±	±	+	+	0	±	±	
					6	0	0	0	0	0		+	0	0	0	
					7	+	0	0	+	±	+	+	0	0	0	
					8	0	0	0	+	±	0	+	0	0	0	
					V.O.	0	0	0	0	+		0	0	0		
					S.O.	0	0	0	0	+		0	0	0		
					Pens.	+	0	0	0	±	+	+	0	0		
Etr.	+	0	0	±	±	0	0	0	0							

OBSERVATIONS

La liste est signée par Deheins, conseiller-régent; l'inscription de Dieudonné Winant (f° 53), décédé le 19 décembre 1791, permet de lui assigner une date antérieure; elle fut déposée au greffe de l'Etat primaire le 11 janvier 1792.

Les maisons vides sont mentionnées.

La majorité des enfants sont comptés au lieu d'être nommés, ce qui rend impossible la distinction entre garçons et filles. Les contribuables absents sont notés, de même que ceux qui vont déménager. Les métiers sont mentionnés avec précision; les cumuls sont signalés; les maîtres sont distingués des ouvriers. Quelques contribuables sans profession et les rentiers sont signalés. Le nombre d'ouvriers et apprentis non domiciliés est donné. L'aisance des contribuables est parfois appréciée; le recenseur fait quelques observations sur la classe dans laquelle ont été rangés certains commerçants et sur l'indigence des ménages.

Deux exemplaires de ce dénombrement ont été reliés dans le vol. 90. Le premier a été signé au f° 66 par le conseiller-régent Deheins; il n'est cependant pas de sa main. Le second moins soigné, parfois moins complet et toujours dépourvu des observations du recenseur, est muni de l'attestation de L. Thone, curé de Sainte-Catherine. Après confrontation, le premier exemplaire a servi de source à nos dépouillements. — Voir ci-dessus, p. 123.

Mention des maisons vides.

Le béguinage Sainte-Catherine est recensé. Un ménage de pauvres n'a pas été dénombré; onze enfants sont comptés au lieu d'être nommés, ce qui empêche leur répartition entre garçons et filles. Les contribuables absents sont notés.

Les professions et la nature des commerces sont précisés; les cumuls sont signalés et les maîtres distingués des ouvriers. Ces derniers sont dénombrés, même lorsqu'ils ne sont pas domiciliés chez leur patron. Les contribuables sans profession, les rentiers, les chômeurs sont indiqués.

Le recenseur a fait plusieurs observations sur la classe dans laquelle ont été rangés certains commerçants.

Références	Topographie				Personnes				Professions et Conditions Sociales						
	Lieux-Dits ou Rues	Enseignes	Numéros des Maisons	Parties des Maisons	Patronymes	Prénoms	Âges	Liens de parenté	Professions	Eclésiastiques	Nobles	Mendians	Pauvres	Infirmes	
Saint-Christophe, avant le 16 janvier 1792, <i>Ibid.</i> , 90, f° 75-97.	±	0	+	0	1	+	+	0	0	+	+	+	∓	0	0
					2	+	+	0	+	+		+	0	+	±
					3	+	+	0	0	+	0	0	0	0	0
					4	0	+	0	+	±	+	0	0	0	∓
					5	+	+	0	0	+	+	+	0	+	0
					6	0	0	0	+	0		+	0	0	0
					7	+	+	0	+	±	0	+	∓	+	0
					8	0	+	0	+	±	0	0	0	0	0
					V.O.	+	+	0	0	+			0	0	0
					S.O.	0	0	0	0	+			0	0	0
				Pens.	+	+	0	0	∓		0	0	0	0	
				Etr.	+	∓	0	+	0	0	+	0	0	0	
Saint-Clément, 25 janvier 1792, <i>Ibid.</i> , 90, f° 100-104.	±	0	+	0	1	+	+	0	0	+	+	+	0	0	0
					2	+	±	0	+	+		+	0	0	0
					3	+	∓	0	0	+	0	0	0	0	0
					4	±	+	0	+	±	0	0	0	0	0
					5	+	+	0	±	±	0	0	0	∓	0
					6	0	0	0	+	0		+	0	0	0
					7	+	0	0	+	∓	0	+	0	∓	0
					8	±	+	0	+	∓	0	0	0	0	0
					V.O.	∓	∓	0	0	+			0	0	0
					S.O.	∓	∓	0	0	+			0	0	0
				Pens.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
				Etr.	+	0	0	+	0	0	+	0	0	0	

OBSERVATIONS

Au f° 97v°, J. L. Debatty, curé de Saint-Christophe et B. Bustin, conseiller-régent, ont signé la liste; celle-ci est d'une autre main. Elle fut remise au greffe de l'Etat primaire le 16 janvier 1792.

Les couvents sont dénombrés; les béguines sont nommées.

Le nom du défunt mari des veuves est enregistré. La nature des commerces et les professions sont notées avec précision. Deux cumuls sont signalés. Les maîtres sont souvent distingués des ouvriers. On mentionne l'un ou l'autre ouvrier sans ouvrage, des rentiers, des personnes entretenues par leur famille. L'aisance des contribuables est parfois appréciée, et le recenseur a fait plusieurs observations sur la classe dans laquelle ont été rangés certains commerçants et sur l'aisance des contribuables.

Au f° 104, J. P. Dardenne et B. Bustin, conseillers-régents, ont signé la liste; celle-ci est d'une autre main.

Six maisons de chanoines sont mentionnées, mais leurs habitants ne sont pas dénombrés.

Un cumul est signalé; les ouvriers non domiciliés chez leur patron sont comptés.

Deux observations sur l'aisance de contribuables.

OBSERVATIONS

Cfr ci-dessous, p. 217, Notre-Dame aux Fonts.

La liste, rédigée en décembre, fut déposée le 26 janvier 1792. Au f° 19r°, E. S. Crépin, curé, P. G. J. Séba, conseiller-régent et J. L. Colette, ancien conseiller de la Cité ont signé la liste: celle-ci est de la main de E. S. Crépin. — Voir ci-dessus, p. 123, n. 103.

Les hôpitaux Saint-Georges et Saint-Léonard ne sont pas dénombrés (f° 4).

Une centaine d'enfants sont comptés au lieu d'être nommés; il est donc impossible de les répartir en garçons et filles.

Le plus souvent, le métier des pauvres gens est omis. Plus de deux cents individus sont désignés comme «ouvriers» sans autre précision. Quelques cumuls sont signalés.

La liste, rédigée en décembre 1791, fut déposée au greffe le 12 janvier 1792.

Au f° 25r°, G. Légipont, curé de Saint-Georges, de Loets de Trixhe et J. Magnée, conseillers de la Cité, ont signé la liste; celle-ci est de la main de de Loets de Trixhe.

Quelques pauvres, habitant la maison n° 39, n'ont pas été dénombrés.

Mention de maisons vides.

Les cumuls sont signalés; les maîtres sont distingués des ouvriers. Ces derniers sont dénombrés, même lorsqu'ils ne logent pas chez leur patron. La classe fiscale des marchands et cabaretiers est indiquée. Les personnes sans profession et les rentiers sont signalés.

Les observations concernent uniquement l'indigence des contribuables.

Références	Topographie				Personnes				Professions et Conditions Sociales							
	Lieux-Dits ou Rues	Enseignes	Numéros des Maisons	Parties des Maisons		Patronymes	Prénoms	Âges	Liens de parenté	Professions	Ecclésiastiques	Nobles	Mendians	Pauvres	Infirmes	
Sainte-Gertrude, 23 février 1792, <i>Ibid.</i> , 91, f° 27-32.	+	0	0	0	1	+	+	0	0	+	+	0	0	0	0	
					2	+	+	0	+	±		0	0	0	0	
					3	+	+	0	0	±	0	0	0	0	0	0
					4	±	±	0	+	±	0	0	0	0	0	0
					5	+	+	0	0	±	0	0	0	0	0	0
					6	0	±	0	+	±		0	0	0	0	0
					7	+	0	0	+	±	0	0	0	0	0	0
					8	±	±	0	+	±	0	0	0	0	0	0
					V.O.	0	0	0	0	+		0	0	0	0	0
					S.O.	0	0	0	0	+		0	0	0	0	0
Pens.	+	+	0	0	0	0	0	0	0	0	0					
Etr.	+	0	0	0	+	0	0	0	0	0	0					
Saint-Hubert, 3 janvier 1792, <i>Ibid.</i> , 91, f° 35-42.	0	0	+	±	1	+	+	0	±	+	+	+	0	0	0	
					2	+	+	0	+	+		+	0	0	0	
					3	+	+	0	0	+	0	0	0	0	0	
					4	+	+	0	+	+	+	0	0	0	0	
					5	+	+	0	±	+	+	0	0	0	0	
					6	+	+	0	+	±		+	0	0	0	
					7	+	+	0	+	±	0	+	0	0	+	
					8	+	+	0	+	0	0	0	0	0	0	
					V.O.	+	+	0	0	+			0	0	0	
					S.O.	+	+	0	0	+			0	0	0	
Pens.	+	+	0	0	±		0	0	0	0						
Etr.	+	+	0	0	0	0	+	0	0	0						

OBSERVATIONS

Au lieu d'être dressée sur les formulaires habituels, la liste occupe 6 ff. de 0,325 de haut et 0,198 de large. Elle n'est pas signée; elle fut produite au greffe de l'Etat primaire le 23 février 1792.

Les maisons ne sont ni numérotées ni séparées les unes des autres.

A la différence de l'abbaye Saint-Laurent, les couvents de femmes ont été soigneusement dénombrés en fin de liste.

Quelques enfants sont comptés au lieu d'être nommés, ce qui rend impossible une répartition entre garçons et filles.

Les métiers des ouvriers sont inscrits avec précision; les cumuls sont signalés, de même que les personnes vivant de leurs rentes.

La liste est rédigée et signée par J. G. Dardenne, conseiller de la Cité. Elle était dressée avant le 25 décembre 1791, fut complétée par après (f° 42) et déposée le 3 janvier 1792 au greffe de l'Etat primaire.

Les contribuables qui vont déménager sont notés; les béguines recensées.

Les noms et la profession des conjoints défunts des veuves sont notés. Les professions et la nature des commerces sont inscrits avec précision; les cumuls sont signalés et les maîtres distingués des ouvriers et des apprentis. Les contribuables vivant de rentes ou pensions sont notés, ainsi que ceux qui n'exercent aucune profession.

L'aisance de certains contribuables est appréciée, notamment par la distinction entre locataires et propriétaires.

Références	Topographie				Personnes				Professions et Conditions Sociales								
	Lieux-Dits ou Rues	Enseignes	Numéros des Maisons	Parties des Maisons	Patronymes	Prénoms	Âges	Liens de parenté	Professions	Ecclesiastiques	Nobles	Mendians	Pauvres	Infirmes			
Saint-Jean-Baptiste, décembre 1791, <i>Ibid.</i> , 91, f° 45-64.	+	0	+	0	1	+	+	0	+	+	+	0	+	±			
					2	+	+	0	+	+		+	0	+	+		
					3	+	0	0	+	+	0	0	0	0	+	0	
					4	0	+	0	+	±	+	+	0	0	0	+	
					5	+	+	0	+	+	+	+	0	+	+	±	
					6	+	+	0	+	0		+	0	+	0	+	0
					7	+	+	0	+	±	0	0	0	0	0	+	±
					8	0	+	0	+	0	0	0	0	0	0	0	0
					V.O.	0	0	0	0	+			0	0	0	0	0
					S.O.	0	0	0	0	+			0	0	0	0	0
Pens.	±	±	0	0	±	+	+	0	+	0	+	0					
Etr.	+	0	0	+	+	0	+	0	+	0	0	0					
La Madeleine, 15 février 1792, <i>Ibid.</i> , 91, f° 66-86.	+	0	+	+	1	+	+	0	+	+	0	0	0	0			
					2	+	+	0	+	+		0	±	0	±		
					3	+	+	0	0	+	0	0	0	0	0	0	
					4	+	+	±	+	±	+	0	0	0	0	0	
					5	+	+	0	+	±	0	0	±	0	±		
					6	+	+	0	+	+	0	±	0	±	0	0	
					7	+	+	0	+	±	0	0	0	±	0	0	
					8	+	+	±	+	±	0	0	0	0	0	0	
					V.O.	+	+	0	0	+			0	0	0	±	
					S.O.	+	+	0	+	+			+	+	0	0	
Pens.	+	+	0	0	+	0	0	0	0	0	0						
Etr.	+	+	0	±	+	+	+	0	0	0	0						

OBSERVATIONS

La liste est signée par Heuchenne, curé de la paroisse, de Loets de Trixhe, conseiller-régent, et J. Magnée, ancien conseiller; elle est de la main de de Loets de Trixhe et dressée sur le même modèle que celle de Saint-Georges (cfr ci-dessus, p. 205). Elle fut déposée le 12 janvier 1792.

Le recenseur n'a pas tenu compte des numéros inscrits sur les maisons et leur a substitué une numération de circonstance.

Les contribuables absents sont notés, mais des comédiens échappent au dénombrement. Les métiers sont inscrits avec précision; les cumuls sont signalés et les maîtres distingués des ouvriers. Ces derniers sont dénombrés, même lorsqu'ils ne sont pas domiciliés chez leur patron. La classe des commerçants, aubergistes et cabaretiers est toujours indiquée. Les contribuables sans profession, les rentiers et les personnes entretenues par leur famille sont notés.

La mention «très pauvres» s'applique toujours à un ménage et non à tel ou tel de ses membres.

La liste est signée par N. L. Michaélis, curé de la paroisse, G. J. Hubert et l'avocat Renson, anciens conseillers de la Cité; elle est de la main de l'avocat Renson.

Chaque maison est séparée de la suivante par un trait au crayon rouge. Les locataires sont énumérés chambre par chambre. Les contribuables absents, sont notés. Les noms et la profession du conjoint défunt sont inscrits. La provenance des étudiants et pensionnaires est souvent précisée.

Les professions et la nature des commerces sont enregistrées avec beaucoup de précision; les cumuls sont signalés, les maîtres sont distingués des ouvriers. Les ouvriers non domiciliés sont dénombrés. Les personnes sans profession, ou entretenues par leur famille sont expressément signalées.

L'aisance des contribuables est parfois appréciée: «vivante de peu de chose».

OBSERVATIONS

La liste est rédigée et signée par J. E. Malherbe, curé de la paroisse (f^o 109v^o).

Le couvent des capucins n'est pas dénombré. Les maisons vides sont signalées.

Les professions et la nature des commerces sont inscrits avec précision; les cumuls sont signalés et les maîtres distingués des ouvriers. Les ouvriers à la journée sont distingués des autres.

Les recenseurs signalent expressément quelques contribuables sans profession, des chômeurs, des personnes entretenues par leur famille et les rentiers.

L'aisance des contribuables est souvent appréciée: «coty passable», «faisant un gros commerce», etc.

Références	Topographie				Personnes				Professions et Conditions Sociales						
	Lieux-Dits ou Rues	Enseignes	Numéros des Maisons	Parties des Maisons	Patronymes	Prénoms	Âges	Liens de parenté	Professions	Ecclesiastiques	Nobles	Mendians	Pauvres	Infirmes	
Saint-Martin, 24 juillet 1792, <i>Ibid.</i> , 91, f° 112-125.	0	0	+	±	1	+	±	0	∓	+	+	+	0	∓	0
					2	+	±	0	+	+		+	0	∓	0
					3	+	+	0	0	+	0	+	0	∓	0
					4	0	0	0	±	∓	+	+	0	0	0
					5	+	±	0	∓	+	0	+	0	∓	0
					6	0	0	0	+	0		+	0	0	∓
					7	+	0	0	±	+	0	+	0	±	0
					8	0	0	0	±	∓	0	+	0	0	0
					V.O.	0	0	0	0	+			0	0	0
					S.O.	0	0	0	0	+			0	0	0
					Pens.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
				Etr.	+	0	0	0	0	0	+	0	0	0	
Saint-Nicolas- aux-Mouches, 3 janvier 1792, <i>Ibid.</i> , 91, f° 128-131.	0	0	+	0	1	+	+	0	0	±	+	0	0	0	0
					2	+	+	0	+	+		+	0	0	0
					3	+	+	0	0	+	0	0	0	0	0
					4	+	+	0	+	∓	+	0	0	0	0
					5	+	+	0	+	+	0	0	0	0	0
					6	+	+	0	+	+	0	+	0	0	0
					7	+	+	0	0	±	0	+	0	0	0
					8	+	+	0	+	0	0	+	0	+	0
					V.O.	+	+	0	0	+			0	0	0
					S.O.	+	+	0	0	+			0	0	0
					Pens.	+	+	0	0	+	0	0	0	0	0
				Etr.	+	0	0	0	0	0	+	0	0	0	

OBSERVATIONS

La liste, signée au f° 125 par J. A. La Roche, conseiller de la Cité, et J. A. Henrard, curé de la paroisse, a été déposée le 24 juillet 1792 au greffe de l'Etat primaire. Elle semble de la main du curé.

Les maisons vides sont signalées.

Les pauvres de dix-huit maisons n'ont pas été dénombrés. Les enfants sont comptés au lieu d'être nommés, d'où l'impossibilité de répartir en garçons et filles près de deux cents d'entre eux. Il en est de même pour seize pensionnaires.

On ne précise que rarement l'activité des ouvriers; les maîtres sont distingués des valets. Les cumuls sont signalés. Les rentiers, les personnes entretenues par leur famille, sont expressément signalés.

Les pensionnaires, ouvriers et domestiques sont seulement dénombrés.

La liste, rédigée et signée par Dardenne, conseiller-régent, présente les mêmes caractéristiques que celle de Saint-Hubert (cfr ci-dessus, p. 206). Les contribuables absents sont notés. Pour les veuves, le nom du conjoint défunt est inscrit.

Le métier des pauvres est souvent omis. Des cumuls sont signalés; les maîtres sont distingués des valets. Les ouvriers sans ouvrage sont notés.

L'aisance de quelques contribuables est appréciée.

Références	Topographie				Personnes				Professions et Conditions Sociales									
	Lieux-Dits ou Rues	Enseignes	Numéros des Maisons	Parties des Maisons	Patronymes	Prénoms	Âges	Liens de parenté	Professions	Ecclesiastiques	Nobles	Mendians	Pauvres	Infirmes				
Saint-Nicolas au Trez, 2 décembre 1791, <i>Ibid.</i> , 92, f° 102-111.	±	0	0	0	1	+	+	0	0	+	+	0	±	+	0			
					2	+	+	0	+	+		+	+	+	+	0		
					3	+	+	0	0	+	0	0	0	0	0	+	0	
					4	+	+	0	0	±	+	0	0	0	0	+	±	
					5	+	+	0	0	+	+	0	+	+	0	±	+	+
					6	+	+	0	+	±		+	+	+	+	+	±	±
					7	+	+	0	+	+	0	+	+	0	+	+	+	0
					8	+	+	0	0	±	0	0	0	0	0	0	+	0
					V.O.	0	0	0	0	+			0	0	0	0	0	0
					S.O.	0	0	0	0	+			0	0	0	0	0	+
Pens.	0	0	0	0	0	+	0	0	+	0	0	0	0					
Etr.	+	+	0	+	+	0	+	+	0	+	0	0	0					
Saint-Nicolas oultre Meuse, 11 janvier 1792, <i>Ibid.</i> , 92, f° 2-99.	±	0	+	0	1	±	±	0	+	+	+	+	±	0				
					2	±	±	0	+	+		0	0	±	+			
					3	±	±	0	+	+	0	0	0	0	±	+		
					4	+	+	0	±	±	+	0	0	0	0	0	+	
					5	±	±	0	+	±	+	0	0	0	0	±	+	
					6	±	±	0	+	+		0	0	0	0	+	0	
					7	±	±	0	+	±	0	0	0	0	0	±	+	
					8	+	+	0	±	+	0	0	0	0	0	0	0	
					V.O.	0	0	0	0	+			0	0	0	0	0	
					S.O.	0	0	0	+	+			0	0	0	+	0	
Pens.	+	+	0	+	0	+	0	0	+	0	0	0						
Etr.	+	+	0	0	+	+	0	+	+	0	0	0						

OBSERVATIONS

La liste a été rédigée par Destordeur, curé de la paroisse, qui a signé au f° 111. Les numéros des maisons étant effacés, le recenseur les a omis. Il est donc malaisé de compter le nombre d'habitations.

Les couvents n'ont pas été recensés; il en est de même pour une maison mal famée et pour une autre occupée par des émigrés français. Les contribuables absents sont recensés.

Sauf pour les pauvres, les métiers sont indiqués avec beaucoup de précision: on signale même les femmes et les filles qui «font le ménage». Les ouvriers en chômage sont notés, de même que la profession exercée antérieurement par les pensionnés et les vieillards. L'indigence des contribuables est toujours appréciée.

Trois exemplaires du dénombrement de la paroisse sont reliés dans le volume n° 92. Ils diffèrent par des variantes orthographiques. Le troisième, éventuellement complété par les précédents, a servi de source à nos dépouillements. Les maisons recensées sont séparées par des traits horizontaux.

Les contribuables absents sont signalés. Des centaines de ménages pauvres n'ont pas été dénombrés. Une centaine d'enfants sont mentionnés mais non cités, ce qui rend impossible leur répartition en garçons et filles. Couvents et béguinages sont recensés. Pour les veuves, le nom du conjoint défunt est souvent inscrit.

Des cumuls sont signalés. On indique le nombre d'ouvriers employés par les patrons. Les rentiers, pensionnés, personnes entretenues par leur famille, sont inscrits comme tels.

Les recenseurs apprécient parfois l'importance des commerces et l'aisance ou l'indigence des particuliers.

OBSERVATIONS

La liste a été signée au f° 128 par M. Defays, pléban, et P. H. Deherve, archiprêtre de la paroisse; elle n'est pas de leur main. Le scribe n'a pas utilisé d'autre colonne que celle réservée par les formulaires aux chefs de famille.

La domesticité de l'Official n'a pas été recensée.

Des contribuables absents sont notés.

Les métiers et la classe des commerces sont indiqués avec précision; des cumuls sont signalés; les maîtres sont distingués des ouvriers. Les rentiers, les personnes logées par charité et sans profession sont expressément recensées comme telles.

Contrairement à ce qu'annonce le titre, le rôle de la paroisse Saint-Etienne n'est pas joint à celui de Notre-Dame aux Fonts.

La liste est signée par T. Damave, curé de la paroisse, et Dardenne conseiller de la Cité (f° 139); elle est de la main de ce dernier et présente donc les mêmes caractéristiques que celles de Saint-Hubert et Saint-Nicolas aux Mouches (cfr ci-dessus, p. 206, 212).

Les enfants qui font leurs études en dehors de la paroisse sont recensés. Les locataires sont souvent distingués des propriétaires.

Références	Topographie				Personnes				Professions et Conditions Sociales						
	Lieux-Dis ou Rues	Enseignes	Numéros des Maisons	Parties des Maisons	Patronymes	Prénoms	Âges	Liens de parenté	Professions	Ecclesiastiques	Nobles	Mendiants	Pauvres	Infirmes	
Saint-Remacle au Pont, 23 février 1792, <i>Ibid.</i> , 92, f° 141-178.	+	0	+	0	1	+	+	0	∓	+	+	0	+	+	±
					2		+	+	0	+	+	+	+	+	±
					3	+	+	0	+	+	0	0	±	0	0
					4	+	+	0	+	+	0	0	0	∓	±
					5	+	+	0	∓	+	+	0	+	+	±
					6	+	+	0	+	±		+	±	∓	±
					7	+	0	0	+	+	0	0	+	±	±
					8	+	+	0	+	+	0	0	0	±	±
					V.O.	+	+	0	0	+			0	0	0
					S.O.	+	+	0	0	+			0	0	0
					Pens.	+	±	0	0	±	0	0	0	0	+
				Etr.	+	+	0	+	∓	0	+	0	0	0	
Saint-Remy, 18 janvier 1792, <i>Ibid.</i> , 93, f° 2-9.	0	0	+	0	1	+	+	0	0	+	+	+	0	0	0
					2	+	+	0	+	+		+	0	0	0
					3	+	±	0	0	+	0	+	0	0	0
					4	0	0	0	±	±	+	+	0	0	0
					5	+	+	0	±	±	+	+	0	∓	0
					6	+	+	0	+	∓		+	0	0	0
					7	+	+	0	+	0	0	+	0	0	0
					8	0	0	0	±	0	0	+	0	0	0
					V.O.	0	0	0	0	+			0	0	0
					S.O.	0	0	0	0	+			0	0	0
					Pens.	+	0	0	0	∓	+	+	0	0	0
				Etr.	+	∓	0	±	∓	+	+	0	0	0	

OBSERVATIONS

La liste est signée au f° 178v° par C. A. Olislagers, curé de la paroisse, et par le bailli Prion, conseiller de la Cité; elle est de la main du curé.

Il y a une numération pour chacune des circonscriptions suivantes: Amercœur et Péville, Bressoux, Basse-Wez et Longdoz, Grivegnée et Bois de Breux. Les conceptionnistes et les prébendiers de Cornillon sont recensés à part. La chartreuse et l'abbaye de Robertmont ont refusé leurs déclarations aux recenseurs. Les contribuables absents sont notés.

Les maisons de campagne, même vides, sont signalées.

Les professions et la nature des commerces sont inscrits avec précision: des cumuls sont signalés, les ouvriers distingués des maîtres, et les cultivateurs ou maraîchers propriétaires, des locataires. On note aussi ceux qui travaillent à la journée, de même que le nombre d'ouvriers non domiciliés employés par les patrons. Les épouses et les filles qui s'occupent du ménage sont signalées comme telles. Les ouvriers en chômage sont mentionnés.

L'aisance des contribuables est parfois appréciée.

La liste n'est pas signée; une seule main.

Chaque maison est séparée de la suivante par un trait rectiligne au crayon. Les maisons vides sont inscrites. Béguinages et couvents sont dénombrés.

Une trentaine d'enfants sont simplement mentionnés au lieu d'être nommés, d'où la difficulté de les répartir en garçons et filles.

Les noms et professions du mari défunt des veuves sont consignés.

Les métiers sont inscrits avec précision; les maîtres sont distingués des ouvriers; les cumuls sont signalés. On dénombre les ouvriers non domiciliés qu'emploient les patrons. Le censeur indique les rentiers et les personnes qui sont à charge de certains contribuables.

L'aisance de ceux-ci est parfois appréciée.

Références	Topographie				Personnes				Professions et Conditions Sociales						
	Lieux-Dits ou Rues	Enseignes	Numéros des Maisons	Parties des Maisons	Patronymes	Prénoms	Âges	Liens de parenté	Professions	Ecclésiastiques	Nobles	Mendians	Pauvres	Infirmes	
Saint-Servais, 28 janvier 1792, <i>Ibid.</i> , 93, f° 12-68.	±	0	+	0	1	+	+	0	0	+	+	+	0	+	+
					2	+	+	0	+	+		+	0	+	±
					3	+	+	0	0	+	0	0	0	+	0
					4	+	+	0	+	±	+	0	0	+	∓
					5	+	+	0	∓	±	+	+	0	+	+
					6	+	+	0	0	0		+	0	+	∓
					7	+	+	0	+	±	0	+	0	+	+
					8	+	+	0	+	∓	0	0	0	+	0
					V.O.	+	+	0	0	+			0	0	0
					S.O.	+	+	0	0	+			0	0	0
					Pens.	±	±	0	0	±	+	0	0	0	0
				Etr.	+	+	0	±	0	+	+	0	0	0	
Saint-Séverin, 20 décembre 1791, <i>Ibid.</i> , 93, f° 71-91.	∓	0	+	±	1	+	±	0	0	+	+	+	0	+	0
					2	+	+	0	+	+		+	0	+	0
					3	+	+	0	∓	+	0	0	0	0	0
					4	+	+	0	+	∓	+	+	0	0	0
					5	+	+	0	∓	±	+	+	0	+	0
					6	+	+	0	+	0		+	0	∓	0
					7	+	+	0	+	±	0	+	0	±	0
					8	+	+	0	+	∓	0	0	0	0	0
					V.O.	0	0	0	0	+			0	0	0
					S.O.	∓	∓	0	0	+			0	0	0
					Pens.	0	0	0	∓	±	+	+	0	0	0
				Etr.	±	∓	0	±	∓	0	+	0	0	0	

OBSERVATIONS

Deux exemplaires de la liste sont conservés dans le reg. n° 93. Le premier, plus soigné et d'une orthographe plus régulière, porte, au f° 34, l'attestation que le dénombrement a été fait en présence du conseiller Clermont et de J. J. Durbuy, vicaire de la paroisse. Même attestation au f° 41 du second exemplaire. Les cahiers de celui-ci sont mal classés.

Les maisons vides sont inscrites. Les numéros des maisons se succèdent en désordre.

Les habitants de la citadelle sont recensés. Les noms et profession du mari défunt des veuves sont notés. Les contribuables absents et la provenance des étrangers le sont également.

Des cumuls sont signalés; les maîtres sont distingués des ouvriers. On note le nombre d'ouvriers employés par certains patrons. Les rentiers, douairières, quelques personnes sans profession ou entretenues par leur famille sont recensés comme tels. Les indigents inscrits à la mense des pauvres sont signalés; leur métier est le plus souvent omis.

Le conseiller Renier qui a rédigé la liste a indiqué au f° 72: «tous les noms dont l'état n'est pas dénoncé, ce sont des pauvres ouvriers sans ouvrage, des botresses, etc.»

Les maisons sont numérotées de 1 à 445 pour la partie *intra muros* et 1 à 115 pour Hocheporte. Les béguinages et couvents de femmes sont dénombrés. Les contribuables absents sont notés. Pour les veuves, les noms et profession du conjoint défunt sont inscrits.

La nature des commerces est précisée, les cumuls sont signalés, les maîtres sont distingués des ouvriers. Pensionnés, douairières, rentiers sont notés. Un grand nombre de contribuables sont recensés comme «ouvriers», sans autre précision.

Les locataires sont distingués des propriétaires, là où plusieurs ménages habitent sous un même toit. La classe et parfois l'importance des commerces sont appréciés (f° 74r°).

Références	Topographie				Personnes				Professions et Conditions Sociales						
	Lieux-Dits ou Rues	Enseignes	Numéros des Maisons	Parties des Maisons	Patronymes	Prénoms	Âges	Liens de parenté	Professions	Ecclesiastiques	Nobles	Mendiants	Pauvres	Infirmes	
Saint-Thomas, 2 juin 1792, <i>Ibid.</i> , 93, f° 94-113.	±	0	+	0	1	+	+	0	0	±	+	+	0	+	+
					2	+	+	0	+	±		+	0	+	±
					3	+	+	0	+	+	0	+	0	+	0
					4	+	±	0	+	±	+	+	0	±	0
					5	+	+	0	∓	±	0	0	0	+	+
					6	+	+	0	+	∓		+	0	+	0
					7	+	+	0	+	±	0	+	∓	+	+
					8	+	∓	0	+	±	0	0	0	+	+
					V.O.	+	+	0	+	+			0	0	0
					S.O.	+	+	0	0	+			0	0	0
					Pens.	+	0	0	0	+	+	0	0	0	0
				Etr.	+	+	0	∓	∓	0	0	0	0	0	
Sainte-Véronique, 13 février 1792, <i>Ibid.</i> , 93, f° 116-138.	±	0	+	+	1	+	+	0		+	+	+	±	+	0
					2	+	+	0	+	±		+	±	+	+
					3	+	+	0	0	+	0	0	∓	+	+
					4	+	+	0	+	∓	+	+	0	0	0
					5	+	+	0	∓	±	+	+	∓	+	+
					6	+	+	0	+	0		+	∓	∓	0
					7	+	0	0	+	+	0	+	∓	+	+
					8	+	+	0	+	∓	0	+	0	∓	+
					V.O.	0	0	0	0	+			0	0	0
					S.O.	0	0	0	0	+			0	0	0
					Pens.	±	±	0	0	0	0	0	0	0	0
				Etr.	+	0	0	0	0	0	+	0	+	0	

OBSERVATIONS

Au f° 113v°, la liste a été signée par J. Leclerq, curé de la paroisse. Deux scribes ont rédigé le dénombrement. Le premier s'est occupé des maisons numérotées 1 à 374; le second, de celles du «quai Saint-Léonard» (numérotées 1 à 246) : son écriture est plus lisible et ses indications moins laconiques.

Les maisons sises sur les immunités de la collégiale Saint-Barthélemy, de même que quatre couvents de femmes n'ont pas été recensés. Plusieurs familles de pauvres gens ont été omises. Les contribuables absents sont notés. Les prénoms sont souvent abrégés. Les maisons vides sont inscrites.

La nature et la classe de plusieurs commerces sont précisées; les cumuls sont signalés. La profession du mari défunt des veuves est notée. Des contribuables sans profession, rentiers, pensionnés sont explicitement recensés comme tels.

La liste est signée et rédigée, en présence du conseiller Dembiermont, par J. J. Deborre, vicaire de la paroisse (f° 137). Le décès d'Agnès Debure (15 décembre 1791) indiquée comme moribonde dans le rôle (f° 33) donne à penser que celui-ci fut rédigé en décembre 1791; il ne fut déposé au greffe que le 13 février 1792.

Chaque ménage est séparé du suivant par un trait pointillé; les occupants d'une même maison sont signalés par la répétition du numéro de la maison. Les habitants de quatre maisons, absents au moment de la tournée du recenseur, n'ont pas été dénombrés. Les maisons vides figurent au rôle. Les religieux et religieuses sont dénombrés, mais point nommés.

Quelques cumuls sont signalés, les maîtres sont distingués des ouvriers. Les rentiers sont recensés comme tels. La classe des commerçants est indiquée; les maraîchers locataires sont distingués des propriétaires.

OBSERVATIONS

Au f° 157, G. Gr. Malempré, curé de la paroisse, et Dembiermont, conseiller de la Cité, attestent avoir fait conjointement le dénombrement. La liste est de la main du curé. Elle fut déposée au greffe le 13 février 1792.

Pour les veuves, les prénoms du conjoint décédé sont inscrits. Parmi les artisans, les maîtres sont distingués des ouvriers. Cependant, il y a plus de trois cents ouvriers et manœuvres dont on ne précise pas l'occupation. Les rentiers sont recensés comme tels. L'aisance des contribuables est souvent appréciée, notamment par la distinction entre maraîchers propriétaires et locataires.

Au f° 172, J. P. Pillet, vicaire de la paroisse, atteste «avoir collecté à la bonne foi». La liste est de sa main.

Les maisons vides sont notées. Une maison, occupée par des orphelins, n'a pas été recensée. Les religieuses sont dénombrées.

Pour les veuves, les noms du conjoint décédé sont inscrits.

La classe des commerçants est précisée; chez les charretiers, le nombre de chevaux est noté. Mains contribuables sont recensés comme manœuvres, sans autre précision.

TABLEAU RÉCAPITULATIF

Paroisses	Situation topographique	1684	1689	1736	1762	1791	T.
Saint-Adalbert	Ile, extrémité Nord-Ouest		D	C	C	C	4
Sainte-Aldegonde	Ville basse, rivages de la Meuse		C	C	C	C	4
Saint-André	„ autour du Marché		C	C	C	C	3
Sainte-Catherine	„ rivages de la Meuse	C	C	C	C	C	5
Saint-Christophe	faubourg voisin du Pont d'Avroy		C	C	C	C	3
Saint-Clément	Ville haute, extrémité Est du Publémont	C	C	C	C	C	5
Saint-Etienne	Ville basse, rivages de la Meuse vers Souverain Pont		C	C			2
Sainte-Foy	faubourg Nord, en partie sur la juridiction d'Herstal				C	C	2
Saint-Gangulphe	Ville basse, rivages de la Meuse, près du Pont d'Ile						0
Saint-Georges	„ de part et d'autre de Féronstrée		C		C	C	2
Sainte-Gertrude	faubourg Ouest, coteau de Saint-Laurent		C		C	C	3
Saint-Hubert	Ville haute, centre du Publémont		C		C	C	2
Saint-Jean-Baptiste	Ville basse, rivages de la Meuse	C	C	C		C	4
La Madeleine	„ „	C	D	C	C	C	4
Sainte-Marguerite	faubourg Ouest, coteau de la Légia		C	C	C	C	3
Saint-Martin en Ile	partie centrale du quartier de l'Ile		D	C	C	C	4
Saint-Michel	Ville haute, coteau de la Sauvenière	C	D	C			3
St-Nicolas aux Mouches	„ alentours de Sainte-Croix	C	C		C	C	4
Saint-Nicolas au Trez	Ile, extrémité Sud-Est		D		C	C	2
Saint-Nicolas outre Meuse	partie centrale et méridionale d'Outre-Meuse		C	C	C	C	4
N.D. aux Fonts	Ville basse, quartier du Centre, alentours de la Cathédrale		C	C	C	C	4
N.D. des Lumières en Glain	faubourg Ouest, coteau de la Légia de part et d'autre de la Haute-Chaussée			C			1
Saint-Pholien	tête du pont des Arches et partie Nord d'Outre-Meuse		C		C		2
Saint-Remacle en Mont	Ville haute, Publémont <i>intra muros</i> et partie du faubourg Saint-Laurent					C	1
Saint-Remy	extrémité Sud-Ouest de l'Ile		D		C	C	2
Saint-Servais	vallon de la Légia et son coteau Nord y compris la Citadelle	C	C		C	C	3
Saint-Remacle au Pont	faubourg à l'Est de l'Ourthe				C	C	2
Saint-Séverin	vallon de la Légia avec une partie <i>extra muros</i> vers Sainte-Marguerite et Hoheporte		D		C	C	2
Saint-Thomas	Nord de la ville basse, rivages de la Meuse, avec une partie <i>extra muros</i>	C	C	C	C	C	4
Sainte-Ursule	Ville basse, quartier du Centre, alentours du Palais			C			1
Sainte-Véronique	faubourgs Sud avec la plaine d'Avroy, les coteaux de Cointe, Saint-Gilles et Saint-Nicolas en Glain		C	C	C	C	3
Saint-Vincent	faubourgs Sud entre la Meuse et l'Ourthe			C	C	C	2
Sainte-Walburge	faubourgs Nord de part et d'autre de la chaussée en direction de Tongres		C	C	C	C	3
Ensemble: 33 paroisses		8	26	20	12	27	93.

N.B. Les listes de «défaillans» n'ont pas été signalées lorsque les listes correspondantes de contribuables sont conservées

Abréviations: C = liste de contribuables
D = liste de «défaillans»





